



HORIZON 2020

PLAN STRATÉGIQUE
PRÉVENTIONBTP

RAPPORT D'ACTIVITÉ #2017

Ensemble
depuis **70** ans
la prévention
va de l'avant
OPPBTP 1947-2017

PASSEZ SIMPLEMENT À LA PRÉVENTION

OPPBTP
La prévention BTP

SOMMAIRE



- P. 4 REGARDS CROISÉS DE FRÉDÉRIC REYNIER, PRÉSIDENT, ET GIOVANNI VERRECCHIA, VICE-PRÉSIDENT**
- P. 6 RENCONTRE AVEC PAUL DUPHIL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
- P. 8 70 ANS DE PROGRÈS QUI PROJETTENT LE BTP VERS L'AVENIR**

HORIZON 2020

PLAN STRATÉGIQUE
PREVENTIONBTP



12

#MOBILISER
Développer la culture
prévention

24

#ACCOMPAGNER
Diminuer les accidents
graves et mortels



34

#AMÉLIORER
Améliorer les
conditions de travail



42

#AMPLIFIER
Développer
des solutions digitales



50

#SOUTENIR
Favoriser
un organisme agile



P. 56 GOUVERNANCE P. 58 LEXIQUE

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général-Leclerc – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr
www.preventionbtp.fr – www.oppbtp.com



Téléchargez la version numérique – www.rapport-activite2017.oppbtp.com

70 ANS DE SUCCÈS EN PRÉVENTION !



2017 a été une année particulièrement marquante pour l'OPPBTB. Créé en 1947, l'Organisme a profité de son 70^e anniversaire pour célébrer les succès accomplis, ensemble, par tous les professionnels de la branche BTP. Et le constat est sans appel : la participation a été exceptionnelle, la démonstration des progrès réalisés en prévention éclatante. De quoi nourrir la mobilisation de tous pour les 10 prochaines années !

Parallèlement, l'OPPBTB s'est attaché à continuer le déploiement de son plan stratégique HORIZON 2020, qui est désormais pleinement opérationnel et livrera certains de ses projets les plus emblématiques dès 2018. S'il reste encore du chemin pour faire avancer la prévention et diminuer les accidents dans le BTP, les résultats enregistrés à mi-parcours sont le gage de l'efficacité et de la pertinence des actions menées sur le terrain par l'ensemble des femmes et des hommes de l'OPPBTB. ■

DÉCÈS DANS LE BTP

-13,8%

ACCIDENTS DE TRAJETS

-1,5%

MALADIES PROFESSIONNELLES

-3%



ACCIDENTS DU TRAVAIL

-3,8%

CAUSES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

51% DUS À LA MANUTENTION,
27 % LIÉS AUX CHUTES DE HAUTEUR OU
PLAIN-PIED ET 15 % À L'OUTILLAGE À MAIN.

Gardons le même enthousiasme pour faire avancer la prévention !

Que vous inspire cette année 2017 pour l'OPPBT ?

Frédéric Reynier ➤ Elle m'inspire beaucoup de fierté. Celle de voir l'OPPBT définitivement reconnu par l'ensemble du secteur en tant qu'outil efficace de la branche pour améliorer les conditions de travail sur les chantiers. La Rencontre nationale de la prévention en a été la preuve flagrante. Que ce soient les organisations patronales et syndicales qui en ont la gestion, l'État ou les partenaires avec lesquels il travaille au quotidien, tous ont salué l'action et les excellents résultats de l'OPPBT depuis 70 ans.

Giovanni Verrecchia ➤ Quant à moi, je suis très fier d'avoir rejoint le Conseil du comité national d'un organisme auquel, il faut le rappeler, les salariés du BTP sont très attachés, et qui peut se prévaloir d'un succès et d'un attrait qui ne se démentent pas ! Il a su montrer, 70 ans après sa création, qu'il était toujours présent, toujours capable de faire preuve de dynamisme, de force et de pertinence pour faire avancer la prévention dans un contexte en perpétuelle évolution.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui fait la force de l'OPPBT ?

F. R. ➤ Son expertise en prévention et son expérience du terrain. L'OPPBT a su s'imposer en amont de la réflexion pour produire des données fiables, et ainsi mieux accompagner les professionnels et les instances du secteur dans leurs décisions. D'ailleurs, c'est le succès de Carto Amiante (voir p. 38) qui a conduit l'État à missionner l'Organisme pour conduire une étude sur les PMAi. C'est une belle reconnaissance ! Sa force est aussi sa formidable capacité à s'adapter, à rester à l'écoute des tendances et à innover. La création d'outils digitaux, tels que monDOCunique Prem's, ou son engagement dans le BIM en témoignent.



FRÉDÉRIC REYNIER
Membre titulaire représentant la FFB, il était vice-président de l'OPPBT et a assuré la présidence par intérim lors de la précédente mandature. Il a été élu président en février 2018.



G. V. ➤ Aujourd'hui, il est essentiel de tirer parti du digital et de toutes les opportunités qu'il nous offre car, j'en suis convaincu, c'est un moyen puissant de toucher un grand nombre de professionnels, d'attirer les plus jeunes et de garantir une présence constante de la sécurité sur tous les chantiers.

Quels ont été les grands défis à relever en 2017 ?

G. V. ➤ Attendue depuis longtemps, la reprise a eu plusieurs effets : l'émergence de nombreuses petites entreprises, notamment dans le bâtiment, peu structurées pour systématiser la prévention ; le recrutement massif de personnels pas toujours bien (in)formés en matière de sécurité ; et la tentation de faire l'impasse sur la prévention dans un contexte où la pression sur les prix reste forte. C'est pourquoi l'OPPBT s'est particulièrement engagé en 2017 sur le front du document unique pour inciter les TPE à faire leurs premiers pas en prévention, des risques majeurs avec l'objectif de continuer à faire baisser la sinistralité, et d'une valeur chère à l'Organisme et à moi-même : la notion de prévention et de performance.

F. R. ➤ Dans un contexte de reprise, il est primordial d'être présent sur le terrain afin que celle-ci ne soit pas synonyme d'une reprise de la sinistralité. Le fait d'arriver aujourd'hui avec un discours positif autour de la prévention va vraiment dans le bon sens. Nous avons donc fait

le choix de renforcer les équipes au niveau régional et de former l'ensemble des collaborateurs pour amplifier ce message de prévention et de performance.

En quoi l'OPPBT se différencie-t-il des autres organismes ?

F. R. ➤ Par sa position unique au sein de la branche, ce discours innovant et le bon accueil dont il bénéficie sur les chantiers.

G. V. ➤ Oui, l'OPPBT a su tisser des liens forts avec les professionnels. Il doit continuer à s'appuyer sur ses partenaires de terrain tels que la CNAM, la Carsat ou les CHSCT, pour assurer une présence quotidienne auprès des salariés, et pouvoir ainsi mieux s'investir dans l'analyse des tendances, l'évaluation des risques majeurs, le développement de nouveaux outils en faveur de l'amélioration continue des conditions de travail.

En 2017, l'OPPBT est à mi-chemin de son plan stratégique HORIZON 2020. Comment l'Organisme se situe-t-il dans la réalisation de ses objectifs ?

F. R. ➤ Le plan HORIZON 2020 est pleinement opérationnel et je suis confiant quant à la capacité de l'OPPBT à atteindre ses objectifs. 2017 a été une belle année qui a vu les cinq programmes prioritaires avancer dans le bon tempo. J'ai confiance dans les équipes et je les encourage vivement à continuer sur cette voie qui ne peut conduire qu'au succès !

En conclusion...

F. R. ➤ Je tiens à souligner l'exemplarité dont l'OPPBT fait preuve en matière de dialogue social. Je préside en effet un comité national composé de représentants d'organisations patronales et salariales, qui ont su instaurer une écoute mutuelle et une qualité d'échanges au service d'une cause commune : l'amélioration des conditions de travail.

G. V. ➤ Grâce à l'engagement des collaborateurs depuis 70 ans, l'OPPBT est passé d'un organisme de contrôle à un organisme de conseil. C'est grâce à eux que l'OPPBT rayonne. Ils doivent garder le même enthousiasme et le même plaisir avec lequel ils ont su faire avancer la prévention en 2017. ■



GIOVANNI VERRECCHIA
Membre titulaire représentant la CFDT, il a été élu vice-président de l'OPPBT en février 2018. En outre, il est membre du Conseil du comité régional Île-de-France depuis 1999 et du Conseil du comité national depuis 2017.

DESSINONS L'AVENIR DE LA PRÉVENTION !



« L'innovation, c'est avant tout une philosophie, un état d'esprit, une volonté d'aller de l'avant pour trouver des solutions adaptées aux besoins des entreprises et des salariés. »



PAUL DUPHIL
Secrétaire général
de l'OPPBTP

Quel bilan tirez-vous de l'année 2017 ?

» 2017 a été une année d'activité intense pour l'OPPBTP, dont les résultats remarquables dans de nombreux domaines participent pleinement à la bonne conduite de notre plan stratégique HORIZON 2020. Et ce, dans un contexte particulier puisque les collaborateurs ont dû mener de front l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil du comité national et l'organisation d'événements exceptionnels autour du 70^e anniversaire de l'Organisme. Les équipes de l'OPPBTP ont vraiment fait preuve d'une énergie incroyable et ont su donner le meilleur d'elles-mêmes !

Quelles ont été les grandes victoires de l'OPPBTP ?

» Au-delà de la mobilisation exceptionnelle pour nos 70 ans, l'année a été ponctuée d'actions qui ont conduit à la création d'outils de prévention directement utiles, facilement utilisables et immédiatement efficaces pour l'ensemble des professionnels. Je pense notamment à la première agence en ligne dédiée à la prévention PréventionBTP en Direct, dont les fondamentaux ont été élaborés en 2017 ; au site monDOCunique Prem's aussi, qui offre aux TPE la possibilité de faire simplement leurs premiers pas en prévention. Sans compter le succès de Carto Amiante, de la campagne sur les travaux en hauteur, de la saisine de l'État sur les PMAi, du renouvellement de nos conventions avec la CAPEB, la FFB et la FNTP. Et nous prenons acte avec satisfaction de la baisse continue des accidents, telle que montrée par les chiffres AT/MP. Cette année encore, l'OPPBTP a fortement contribué à la résolution des grands enjeux de santé et sécurité dans le BTP, avec engagement, professionnalisme et solidarité.

Quelle est la clé du succès ?

» Selon moi, c'est l'innovation et la remise en cause permanente. Pour l'OPPBTP, l'innovation n'est pas seulement faite de technologies digitales, elle est avant tout une philosophie, un état d'esprit, une volonté d'aller de l'avant, de trouver coûte que coûte les réponses adaptées aux besoins des entreprises et des salariés. Une innovation majeure de ces dernières années a été son approche positive de la prévention, en rupture avec le discours que les professionnels avaient l'habitude d'entendre jusqu'à maintenant. Plus récemment, nous nous sommes saisis des opportunités extraordinaires offertes par le digital pour diffuser largement cette culture de la prévention, source de performance pour les entreprises et de progrès pour les salariés.

Un anniversaire est toujours l'occasion de dresser un bilan pour mieux regarder vers l'avenir.

Demain, qu'attendez-vous des hommes et des femmes de l'OPPBTP ?

» Dans un contexte en perpétuelle évolution, où la reprise induit une hausse du nombre de travailleurs dans le BTP, les défis vont être multiples et complexes. Lors de la Rencontre nationale de la prévention en octobre dernier au Conseil économique, social et environnemental, l'ensemble des intervenants, et notamment le ministère du Travail, a reconnu l'excellence de l'OPPBTP dans la conduite de mission pour le secteur du BTP. Il est donc essentiel que l'OPPBTP continue à s'adapter au monde qui l'entoure, à faire preuve d'agilité et d'ouverture d'esprit. Et les collaborateurs ont su bien accompagner ce mouvement par la qualité de leurs compétences, la force de leur motivation et la puissance de leur énergie. Et c'est bien avec eux que l'OPPBTP compte dessiner le nouvel avenir de la prévention, au service des entreprises et des salariés ! ■

70 ANS DE PROGRÈS QUI PROJettent LE BTP VERS L'AVENIR



Depuis sa création en 1947, l'OPPBTB est le partenaire des progrès en prévention réalisés par les entreprises du BTP qu'il soutient et accompagne. Pendant toute l'année 2017, l'Organisme a profité de l'anniversaire des 70 ans de sa création pour fédérer les acteurs autour de la prévention, les encourager à poursuivre sur cette voie, et enfin valoriser l'engagement collectif et les actions concrètes.

OPPBTB - RAPPORT D'ACTIVITÉ #2017

Depuis 70 ans, l'OPPBTB a une mission : contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises adhérentes. À l'origine : Pierre Caloni. Pour porter cette conviction et construire une prévention efficace et mise en œuvre sur le terrain, cet homme visionnaire a su mobiliser autour de lui l'ensemble des professionnels du secteur, tels que les entreprises, les organisations professionnelles, les Services de santé au travail, les partenaires de branche, l'État, etc.

Grâce à une gouvernance basée sur le paritarisme, l'OPPBTB a bénéficié d'une position équilibrée lui permettant d'agir avec efficacité sur le terrain. Et, en quelques décennies, les progrès ont été considérables !

Les piliers de 70 ans d'avancée en prévention

Aujourd'hui le constat est sans appel : l'amélioration continue des conditions de travail et de santé des professionnels du BTP résulte d'innovations techniques et technologiques majeures, d'une meilleure organisation sur les chantiers, de la généralisation

d'équipements de protection individuelle et collective, d'un management plus proactif, de compétences plus poussées, mais également d'une information et d'une mobilisation de grande ampleur.

» Cette approche positive de la prévention doit permettre de prévenir les risques et les accidents sur les chantiers.

La prévention est devenue un enjeu et un levier de performance à part entière des métiers au même titre que les délais, les coûts ou la qualité. Et ce sont toutes ces avancées que l'Organisme a souhaité mettre à l'honneur tout au long de l'année, à l'occasion de son 70^e anniversaire.

Avec un mot d'ordre : rien n'aurait été possible sans la mobilisation de tous. 2017 a donc été ponctué de temps forts, d'événements, de partage et d'échanges (voir page suivante) afin de saluer l'engagement collectif de tout un secteur et entretenir la flamme de la prévention.



« L'OPPBTB illustre bien tous les bénéfices liés au paritarisme. Si disposer d'une véritable instance de dialogue social sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est un atout de premier ordre, c'est aussi une volonté partagée par les professionnels depuis 70 ans. Une volonté qui se traduit également par l'implication de l'Organisme à travers les différentes actions du troisième Plan santé au travail. L'OPPBTB joue un rôle de conseil de premier plan, grâce à la proximité et à la sincérité de sa démarche. Au travers de toutes les actions mises en œuvre, c'est le respect de la dignité de la personne humaine qui est en jeu, avec bien évidemment, la prise en compte de tous les enjeux économiques qui y sont associés et qui ne doivent pas y être opposés. »

Extrait du discours prononcé par Yves Struillou, Directeur général du travail, devant les représentants des organisations patronales et syndicales, à l'occasion de la Rencontre nationale du 12 octobre.



L'ensemble des partenaires privilégie une approche positive de la prévention pour améliorer la performance des entreprises et prévenir les accidents sur chantiers.



Vers une prévention positive

L'heure du bilan est toujours une belle occasion de regarder vers l'avenir. Il faut poursuivre les actions engagées depuis 70 ans sur les opérations de construction et faire émerger les innovations qui faciliteront les conditions des travailleurs de demain. Il existe encore des marges de progrès pour gagner en performance. Il faut mobiliser l'ensemble des partenaires autour de l'impact positif de la prévention sur la performance globale des chantiers et des entreprises. Cette approche positive de la prévention doit permettre de prévenir les risques et les accidents sur les chantiers. ■

RENCONTRES RÉGIONALES DE LA PRÉVENTION

D'octobre à décembre 2017, l'OPPBTB a organisé une vingtaine de rencontres partout en France, principalement dans les CFA du réseau de l'apprentissage CCCA-BTP. L'occasion d'échanger avec les partenaires locaux et de saluer les 3 000 professionnels du BTP qui agissent en faveur de la prévention sur le terrain.

OPPBTB - RAPPORT D'ACTIVITÉ #2017

Mars	Juillet	septembre	octobre	décembre
Appel à candidature pour participer aux Victoires de la Prévention.	Délibération du jury pour sélectionner les entreprises lauréates des « Victoires de la Prévention ».	Publication du cahier de tendance 70 ans de progrès en prévention.	Rencontre nationale de la prévention, exposition « 70 ans de progrès en prévention en image » et remise des prix des Victoires de la Prévention.	Séminaire interne pour célébrer l'engagement de tous les collaborateurs de l'OPPBTB en faveur de la prévention et leur fierté d'y contribuer au quotidien.





LES TEMPS FORTS

AVRIL

PRÉV'EN JEUX : LUDIQUÉ ET EFFICACE

Rien de tel qu'un jeu pour parler sécurité et prévention avec les équipes sur le terrain ! Créé par l'OPPBTP, Prév'en jeux est un kit d'animation ludique comprenant un poster, un livret d'animation, une liste de questions et une échelle de scores. L'objectif consiste, pour chaque joueur ou équipe, à franchir le cap des 70 points. Disponible au format *print and play* et digital, il se décline en trois thèmes clés (organisation de la prévention, conditions de travail, risques physiques et mécaniques). Et le succès était au rendez-vous puisque, en trois mois, plus de 1 000 kits ont été téléchargés et utilisés !



350

DOSSIERS,

16 VIDÉOS TÉMOIGNAGES,
700 TÉLÉCHARGEMENTS DU
DOSSIER DES VAINQUEURS.



OCTOBRE

RENCONTRE NATIONALE DE LA PRÉVENTION

Point d'orgue d'une année marquée par le 70^e anniversaire de l'OPPBTP et de la prévention dans le BTP, la Rencontre nationale de la prévention organisée le 12 octobre au Conseil économique social et environnemental a permis de réunir plus de 450 professionnels et représentants d'organisations patronales syndicales. Les objectifs : dresser le bilan des progrès accomplis durant ces dernières décennies en matière de Service de santé au travail, célébrer l'amélioration des conditions de travail et valoriser les actions engagées par les entreprises. Autre sujet à l'honneur : imaginer la prévention de demain. À ce titre, TPE, PME et grands groupes ont pu échanger sur les solutions à adopter afin de faire progresser la prévention sur les chantiers. À cette occasion, l'Organisme a édité un cahier de tendances pour se projeter dans les innovations en prévention. Un grand rendez-vous qui s'est terminé par la consécration des initiatives les plus exemplaires.

450

INVITÉS PRÉSENTS,

75 LIVE TWEETS, 300 RETWEETS.



JUILLET

VICTOIRES DE LA PRÉVENTION

Innovations digitales ou techniques, aménagements du poste de travail, actions de sensibilisation, etc., il existe 1 001 façons de faire progresser la prévention en entreprise. C'est pour valoriser ces initiatives concrètes sur le terrain que l'OPPBTP a décidé de lancer les Victoires de la Prévention, un grand concours dédié à tous les professionnels du BTP. Du 1^{er} mars au 30 juin, les entreprises de toutes tailles ont répondu à l'appel ! Au final, 28 dossiers ont été retenus parmi les 350 candidatures reçues. Réuni le 19 juillet pour sélectionner les nominés des sept catégories, le jury a remis les trophées aux lauréats lors de la Rencontre nationale de la prévention, le 12 octobre au Conseil économique social et environnemental à Paris.

200

RETOMBÉES PRESSE,
4 000 VUES SUR YOUTUBE.

NOVEMBRE

LE MONDIAL DU BÂTIMENT

L'OPPBTP et ses partenaires ont profité de Batimat, véritable vitrine du BTP, pour revenir sur les progrès accomplis par les professionnels en 70 ans. De nombreuses animations étaient au programme : la présentation de l'exposition « 70 ans de progrès en prévention en image », un parcours de visite spécial prévention. L'Organisme a également été sollicité pour intégrer le jury du Concours de l'Innovation et favoriser ainsi la prise en compte de la prévention dans une démarche d'innovation.



OCTOBRE

EXPOSITION « 70 ANS DE PROGRÈS EN PRÉVENTION EN IMAGE »

Depuis 70 ans, l'OPPBTP mise sur l'image pour réaliser des affiches et des livrets créatifs et engageants. Cet anniversaire a été l'occasion de retrouver, de compiler et d'exposer ces supports qui témoignent aussi du chemin parcouru ! Réalisée avec l'aide de grands groupes du BTP et de partenaires institutionnels, l'exposition « 70 ans de progrès en prévention en image » a été dévoilée lors de la Rencontre nationale du 12 octobre au CESE. Elle a ensuite été dupliquée et offerte dans une vingtaine de CFA et chez une dizaine de partenaires du BTP partout en France, pour faire de la prévention un état d'esprit partagé. L'exposition est disponible en ligne sur www.exposition70ans.oppbtp.com.

50

CAMPAGNES

DE PRÉVENTION EXPOSÉES,
8 000 PAGES VUES,
6 000 VISITEURS.



DÉCEMBRE

L'OPPBTP REND HOMMAGE À SON FONDATEUR

Pour clôturer une année marquée par la célébration de son 70^e anniversaire, l'OPPBTP a baptisé l'immeuble de son siège, situé à Boulogne-Billancourt, du nom de son fondateur, Pierre Caloni. Une plaque à son nom a été dévoilée sur la façade de l'immeuble et une salle baptisée du nom de Jackie Boisselier, l'un de ses plus fidèles disciples et grand préventeur. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Yves Struillou, Directeur général du travail, des membres du Conseil du comité national de l'OPPBTP, des représentants d'entreprises et d'organisations du BTP, et des familles de Messieurs Caloni et Boisselier.

MOBILISER

Encourager les professionnels du BTP à intégrer les réflexes d'une culture de prévention au quotidien et leur montrer que cette démarche est bénéfique tant d'un point de vue humain que pour la performance de l'entreprise : telle est la conviction de l'OPPBTB. Grâce à des outils sans cesse améliorés et à des partenariats solides avec les représentants clés du secteur, l'Organisme porte un message positif sur la prévention auprès de tous les acteurs du BTP tout au long de leur parcours.



FAITS MARQUANTS 2017

#DOCUMENT UNIQUE

3 550 entreprises accompagnées pour réaliser leur document unique (DU), 2 700 entreprises lors de 436 ateliers collectifs et 850 lors d'ateliers individuels. 16 254 DU ont été finalisés sur l'espace e-prévention.

#PRÉVENTION

L'OPPBTB a mis en place monDOCunique Prem's, une démarche et un site Internet pour aider les TPE à se lancer en prévention dans un parcours facilité d'évaluation des risques, de plans d'action et de conseils essentiels.

#PARTENARIATS

L'OPPBTB et ses partenaires ont organisé plus de 400 réunions, soit 2 par jour pour sensibiliser 9 600 professionnels à la prévention à travers la France.

#FORMATION INITIALE

Pour assurer l'animation de la formation initiale auprès des CFA du réseau CCCA-BTP, l'OPPBTB a déployé 200 actions de conseil en 2017 et a formé 107 enseignants à l'occasion de 13 Journées techniques enseignants.

#ENQUÊTE

La prévention est une préoccupation réelle pour les entreprises. Diverses enquêtes ont été engagées pour une meilleure connaissance des pratiques des entreprises, de leurs besoins et de nos outils.



OBJECTIF HORIZON 2020 Faciliter l'accès à la prévention pour 100 % des entreprises du BTP.

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION



Mobiliser et fédérer les entreprises autour d'une culture de la prévention est une ambition forte. C'est pourquoi l'OPPBTB multiplie les initiatives qui facilitent la mise en œuvre de pratiques d'excellence. Afin de diffuser et d'amplifier l'impact de ses messages, l'Organisme s'appuie sur de nombreux outils d'information, travaille avec les partenaires institutionnels et professionnels et agit en amont pour former les acteurs de demain.

Le lien entre prévention et performance démontré par l'OPPBTB depuis 2012 gagne du terrain. En tant qu'ambassadeurs privilégiés, les 324 collaborateurs ont d'abord tous été formés en interne (voir p. 54). Sur le terrain, de nombreuses formations ont été dispensées au sein de grandes entreprises (Vinci Construction, Vinci Énergie, Bouygues Construction France et Sade) et auprès de certaines collectivités territoriales (voir p. 17).

En 2017, la base de cas Prévention et Performance s'est d'ailleurs enrichie de 70 nouveaux cas dont 12 proposés suite à ces formations dispensées auprès des préventeurs de Vinci. Des cas novateurs et ingénieux qui enrichissent l'offre proposée en ligne. « Le trafic sur les pages Prévention et Performance du site preventionbtp.fr, en augmentation de 40 %, est représentatif de l'engouement des adhérents pour les outils proposés », explique Pascal Montilly, directeur de la Direction du développement de l'OPPBTB. Quant à la web-série « La prévention, ça vous rapporte » qui décrypte le retour sur investissement de



la prévention et fait témoigner des chefs d'entreprises, celle-ci a été enrichie de deux épisodes inédits. En l'espace d'un an, l'audience de cette web-série a doublé. Avec plus de 4 000 vues, l'épisode *Un outil pour coller et décoller en prévention* a battu tous les records.

Du document unique à une culture prévention partagée

L'OPPBTB positionne l'évaluation des risques professionnels comme la première étape d'une prévention bénéfique pour tous. Elle conduit à la rédaction d'un document unique d'évaluation des risques (DUER), obligatoire pour les

entreprises. « *Pierre angulaire du dispositif, il constitue un outil de pilotage essentiel et permet d'enclencher le cercle vertueux de la prévention et de la performance* », confirme Pascal Montilly. En 2017, l'OPPBTB compte 3 550 entreprises accompagnées pour réaliser leur document unique, 2 700 entreprises lors de 436 ateliers collectifs, 850 en ateliers individuels et 16 254 DU finalisés sur l'espace e-prévention. Pour faciliter la construction de plans d'action, les agences s'appuient désormais sur un kit de promotion et d'animation, baptisé « Dispositif DU ». Après avoir mobilisé les équipes et les

partenaires tout au long de l'année, de nouveaux moyens viennent d'être mis à la disposition des entreprises artisanales : monDOCunique Prem's, un nouvel outil d'évaluation des risques professionnels dédié aux très petites entreprises qui débutent en prévention. Existant sur l'espace e-prévention du site preventionbtp.fr, l'outil a été modernisé et rebaptisé monDOCunique. Ainsi, les entreprises ayant réalisé leur document unique et identifiées, en fonction de leur maturité, se verront proposer des informations et des conseils personnalisés pour progresser en matière de culture prévention.

En parallèle, PréventionBTP en Direct, une assistance en ligne disponible sur www.preventionbtpdirect.fr 7 jours/7 et 24 heures/24, pour répondre aux questions de sécurité et de prévention a été lancée. Ces nouveautés vont dans le sens d'un accompagnement plus ciblé et performant (voir p. 47).



L'apprentissage, toujours une priorité !

L'accord-cadre qui unit l'OPPBTB et l'Éducation nationale pour promouvoir la prévention des risques dans l'élaboration des formations et diplômes du BTP, s'est concrétisé cette année par la participation de

l'Organisme aux commissions de révision des diplômes de BP Étancheur, Maçon et Carreleur, CAP Plombier et BTS Construction Métal. Soucieux d'accompagner des étudiants qui structureront la prévention de demain, l'OPPBTB est intervenu dans 15 IUT Génie Civil en 2017. ■■■

ZOOM SUR...

Une 8^e Journée de la prévention organisée avec la FFB

▶ Avec près de 25 700 participants depuis 2010, la Journée de la prévention, organisée par la FFB avec le soutien de l'OPPBTB, des SIST-BTP et les Carsat, s'est imposée comme un rendez-vous national pour la profession. Le 30 mars 2017,



l'événement a rassemblé plus de 2 600 participants, lors de 90 sessions organisées dans toute la France. Cette journée est un levier incontournable pour sensibiliser salariés, intérimaires, chefs d'entreprise et apprentis aux bonnes pratiques qui améliorent les conditions de travail et font progresser la prévention des risques professionnels dans le BTP.

OBJECTIF TMS

La Journée de la prévention apporte des outils et des réponses claires à toutes les questions que se posent les professionnels. Le thème majeur cette année : les troubles musculosquelettiques (TMS). En effet, 91 % des maladies du BTP y sont liées. Tout au long de la journée, 70 conseillers en prévention de l'OPPBTB mobilisés, avec l'appui des FFB départementales organisatrices, ont animé les sessions avec des contrôleurs des Carsat et des médecins du travail. En s'appuyant sur le tome 1 de la bande-dessinée *Prev'en Bulles* imaginée par l'OPPBTB, les animateurs ont pu mettre en évidence les risques et les solutions à adopter pour lutter contre les TMS. C'est ensuite à l'aide des photos d'hier et d'aujourd'hui que les participants ont pu mesurer les progrès réalisés ces 70 dernières années pour prévenir les principaux risques sur les chantiers.

TOUS ENGAGÉS SUR LE TERRAIN

AVEC LA FNTP

Le 24 octobre 2017, la FNTP, le ministère du Travail, la CNAM, l'INRS et l'OPPBTB ont renouvelé leur convention de partenariat en faveur de la formation et de la culture prévention pour accélérer la prévention dans la salle des accords de Grenelle en présence de la ministre du Travail Muriel Pénicaud. (voir p. 22).

AVEC LES SCOP DU BTP

Depuis 2015, l'OPPBTB et la Fédération des Scop du BTP concourent au développement de la culture prévention sur le terrain. Ensemble, ils déploient des outils et actions dédiés pour développer et pérenniser les démarches des Scop.

Les chiffres 2017 parlent d'eux-mêmes :

- 15 ateliers DU organisés ;
- 139 Scop du BTP ont réalisé leur DU sur les 147 identifiées par l'enquête ViaVoice en 2016.

AVEC LA CAPEB, L'IRIS-ST ET LA CNATP

Dans le cadre de la convention qui unit la CAPEB, l'IRIS-ST, la CNATP et l'OPPBTB, une enquête sur la réalisation et l'utilisation du document unique dans les entreprises artisanales a été réalisée (voir p. 22). En mars 2017, l'OPPBTB a renouvelé sa convention nationale « Action DU » avec la CAPEB en faveur de l'amélioration des conditions de travail des artisans du bâtiment. Résultats :

- 994 artisans accompagnés pour élaborer leur document unique et un plan d'action ;
- 183 rencontres ;
- 132 accompagnements longs (démarche de progrès, contrat d'accompagnement, etc.) auprès des artisans.

AVEC LES CARSAT ET LES SISTBTB

En 2017, les Carsat et les SISTBTB, ont fortement contribué à la définition et à l'expression des besoins à prendre en compte dans la conception de monDOCunique Prem's.

AVEC PRO BTP ET SMA

L'OPPBTB et le groupe de protection sociale PRO BTP ont mis en place de nouvelles actions en 2017. Au programme : mise en commun de moyens pour améliorer leur visibilité sur les salons, intégration d'informations de prévention dans *La lettre PRO BTP* destinée à 190 000 entreprises, et insertion d'une BD de prévention dans *PRO BTP Info*. Avec la SMA, l'OPPBTB a continué de sensibiliser sur la prise en compte du risque routier dans le DUER.

AVEC LA FFB

L'OPPBTB et la FFB ont animé ensemble 162 sessions « Action DU-Préval » et accompagné 967 entreprises dans l'évaluation de leurs risques professionnels.

Un accord-cadre national a été signé pour développer des leviers de promotion communs, dont des ateliers DU, des réunions d'information et des études métiers avec la Direction technique.

AVEC L'APST BTP

L'OPPBTB et l'APST BTP travaillent ensemble depuis de nombreuses années.

En 2017, deux médecins du travail et un technicien prévention de l'APST Île-de-France, ont été associés à la création de l'outil monDOCunique Prem's et PréventionBTP en Direct. Séduits par les outils, ils ont eu l'idée de les installer sur leur site Internet apst.fr.

AVEC LES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DES SALARIÉS

Les organisations syndicales sont un relais privilégié pour porter les messages de prévention auprès des salariés. En 2017, l'OPPBTB a ainsi participé au congrès de la CFTD de Cherbourg, au Congrès fédéral de la CGT et au Séminaire national des CHSCT. Une interview de Paul Duphil est parue dans le *Cahier du BTP*, journal de la CFE-CGC.



200 actions de conseil auprès des CFA, dont 60 participations au CHSCT. De plus, 950 comptes Enseignants ont été créés sur preventionbtp.fr pour les aider à animer la prévention auprès des apprentis.

La formation continue pour enrichir les connaissances

Pilier majeur de la stratégie de l'OPPBTB, la formation professionnelle continue est un levier déterminant pour relever les défis liés à la santé et à la sécurité au travail. 2017 est une année de reprise économique pour les entreprises du BTP, et la demande de formation a fortement augmenté. « Dans ce contexte plutôt favorable, notre offre de formation a été recentrée sur cette notion de culture prévention, une priorité majeure pour demain. », précise Marie-Christine Guillaume, directrice des services et prestations OPPBTB.

... Sans oublier le développement de nouvelles actions auprès des écoles d'ingénieurs, comme la finalisation des modules de formation à distance (voir p. 19), lesquels ont été testés par des stagiaires chez Vinci Construction France. Enfin, des modules Prévention et Performance ont fait l'objet d'animations dans des écoles d'ingénieurs du BTP, notamment à l'ESITC.

La formation initiale pour inculquer les bons réflexes

L'OPPBTB a déployé des outils destinés à enrichir les ressources pédagogiques des formateurs du BTP. Avec le CCCA-BTP, l'Organisme a lancé Prév'en Quiz, un nouveau module qui permet aux apprentis de tester leurs connaissances grâce à des questionnaires d'autoévaluation sur la santé et la sécurité au travail selon les métiers (menuiserie, électricité, maçonnerie, travaux publics,

etc.). Ce dispositif a été déployé avec le concours de 10 CFA pilotes. Disponible en e-learning, les enseignants du réseau de l'apprentissage BTP peuvent y accéder gratuitement sur 3ca.elearning.preventionbtp.fr. Cette année, l'OPPBTB a formé 107 enseignants dans les CFA à l'occasion de 13 Journées techniques enseignants. L'Organisme a également réalisé

ZOOM SUR...

La performance en ligne de mire

Depuis 2016, l'OPPBTB propose aux grandes entreprises une formation pour découvrir la démarche Prévention et Performance. Une initiative qui a convaincu Vinci Construction France à aller plus loin...

► Une formation Prévention et Performance peut en cacher une autre : après avoir suivi la session organisée par l'OPPBTB, Vinci Construction France adhère à la démarche et en organise deux autres spécifiquement dédiées à 30 de ses préventeurs. En plus du module classique, un volet communication a été ajouté à la demande de Vinci Construction France pour apprendre à ses managers à mieux communiquer sur la prévention et la sécurité au travail mais aussi pour adopter un langage commun.

DE LA FORMATION AU TROPHÉE

Convaincu du bien-fondé de la démarche, Vinci Construction France a décidé, en plus de la démarche de formation, d'organiser un concours interne destiné à motiver et renforcer l'implication de ses préventeurs autour de cette thématique. Le Prix Prévention et Performance propose aux préventeurs qui ont suivi la formation de présenter

une action concrète, devant les membres d'un jury présidé par le Directeur général, la meilleure étant récompensée.

Suite à ce concours, tous les cas présentés et validés par Vinci Construction France et l'OPPBTB ont été intégrés dans la base de cas Prévention et Performance disponible sur preventionbtp.fr.





Une information multicanale et personnalisée

Plébiscité par les entreprises, preventionbtp.fr est, depuis 2012, le site de référence en matière de prévention pour le BTP (plus d'un million de visites sur le site et plus de 400 000

pages vues par mois). Autres supports très appréciés : *Prévention BTP*, le magazine de référence de la prévention, diffusé à 9 275 professionnels en 2017, la *Lettre Prévention BTP*, envoyée aux 250 000 entreprises adhérentes, et les nombreuses documentations techniques qui offrent pour chaque corps de métier, références, conseils et solutions pratiques.

Côté salons, l'année 2017 a été marquée par le rendez-vous bisannuel Batimat. Pour l'occasion, l'Organisme a déployé une démarche de communication multicanale : mailing, newsletter spéciale, Facebook *live*, Twitter, diffusion de 11 vidéos quotidiennes sur YouTube, etc.

L'OPPBTB a su créer l'événement en proposant des expériences ludiques, pédagogiques et innovantes aux plus de 200 visiteurs de son stand. À noter aussi sa participation à huit autres salons, dont quatre orchestrés par les organisations professionnelles. Les moyens déployés, allant des animations aux conférences en passant par des tutoriels vidéo, ont été très appréciés du public. En soutien de ses outils traditionnels, les supports vidéo et leur fort pouvoir d'engagement ont considérablement augmenté la visibilité des actions de l'Organisme : le trafic sur la chaîne YouTube enregistre plus de 100 000 vues cumulées et un trafic mensuel multiplié par deux. ...

ZOOM SUR...

Services de santé, entreprises, OPPBTB : tous gagnants !

► En 2014, l'agence Languedoc-Roussillon signait une convention de partenariat avec le SIST de Narbonne, dont le directeur très impliqué, Philippe Rolland, a décidé de dédier une personne de son équipe aux problématiques spécifiques du BTP. Dès lors, depuis trois ans, les équipes travaillent main dans la main. Quatre ou cinq fois par an, l'agence OPPBTB réunit des techniciens en prévention, des médecins du travail, des conseillères santé au travail et des infirmières pour choisir ensemble les actions prioritaires à mener. L'année 2017 marque la réussite de ce partenariat.

LES PETITES ENTREPRISES DANS LE VISEUR

L'action phare et la plus significative de ce partenariat est l'organisation de sessions de DU collectif. Dans le cadre de son activité, la personne du SIST dédiée au BTP a pour mission de collaborer avec des petites entreprises à qui il est proposé de participer à une session de DU collectif : « Notre

collaboration avec le service de santé nous permet de toucher des entreprises difficilement identifiables. Et ça c'est un vrai plus ! » explique Sylvain Guillier, conseiller en prévention au sein de l'agence. Accompagnées en petits groupes, ces entreprises réalisent leur DU avant de finaliser leur plan d'action avec l'OPPBTB. Elles sont ensuite intégrées dans un système de pilotage, dont les indicateurs permettent de suivre précisément l'état d'avancée des actions de prévention engagées et d'ajuster l'accompagnement en fonction des progrès réalisés.



ZOOM SUR...

La prévention en e-learning : testée et approuvée par les étudiants de l'ESTP...

Pour développer les compétences des jeunes et les aider à acquérir les bons réflexes en prévention, l'OPPBTB a créé un module d'e-learning didactique.

► Diffuser une culture positive et active de la prévention dès l'apprentissage est un levier majeur de la stratégie de l'OPPBTB. Animé par cette même vision, Vinci a sollicité l'Organisme pour concevoir un dispositif de formation en e-learning permettant aux futurs ingénieurs de développer une approche positive de la prévention. Imaginé par la Direction des services et prestations de l'OPPBTB, et testé par les étudiants de l'ESTP, ce module privilégie la mise en situation grâce à une projection sur un chantier virtuel. Il renforce les connaissances des étudiants de dernière année et sensibilise en profondeur ces futurs professionnels.

à un quiz qui permet d'identifier sa perception globale de la prévention. Il visionne ensuite des situations de travail précises et doit interagir avec ses interlocuteurs pour trouver d'éventuelles solutions d'amélioration. Des conseils sont prodigués pour l'aider à rapporter ce qu'il a observé sur le chantier et à communiquer correctement avec son équipe.

Lors de la phase d'anticipation, il est demandé à l'étudiant de proposer des actions pour améliorer la prévention sur le chantier suite à ses observations. Le quiz qui clôture la session permet de reprendre tous les acquis. Abordant des notions essentielles de prévention des risques, ce module e-learning a été testé par 10 étudiants qui ont reconnu sa pertinence et sa valeur ajoutée. Lancement opérationnel prévu pour la rentrée 2018.

6 ÉTAPES VERS LA PRÉVENTION

Le module commence par une phase d'observation, lors de laquelle l'étudiant répond

... et les entreprises



En 2017, l'OPPBTB a lancé un nouveau produit à mi-chemin entre la sensibilisation et la formation : D-clic Prévention. Ce nouveau concept de formation permet aux professionnels du BTP d'acquérir ou de réviser les essentiels de la prévention dans le BTP. Consultable en ligne ou en téléchargement sur tablette et smartphone, D-clic Prévention se compose d'une collection de modules e-learning de 15 minutes pour tous les professionnels du BTP, de l'opérateur à

l'encadrement, en passant par le chargé de prévention. Classée en trois grands thèmes (Management et culture prévention, Préparation et organisation de chantier en sécurité, Mise en œuvre des mesures de sécurité sur chantier), la collection D-clic Prévention est disponible sur l'espace Formation du site preventionbtp.fr. Peu de temps après son lancement, D-clic Prévention rencontre déjà un véritable succès ! Les premiers utilisateurs présentent D-clic comme un outil très pédagogique, ludique, concret qui propose des explications claires et de qualité.

INFORMER À GRANDE ÉCHELLE



866

ARTICLES DE PRESSE

DANS 276 MÉDIAS, SOIT UNE HAUSSE DE 16 % PAR RAPPORT À 2016.

950

comptes enseignants créés sur preventionbtp.fr

+ 40 %

Le dossier Prévention et Performance a généré 40 % de trafic en plus, ce qui témoigne de l'intérêt grandissant des professionnels pour ce sujet.



1 125 000

VISITES SUR LE SITE

SOIT UNE AUGMENTATION DE 18 % PAR RAPPORT À 2016. LE SITE A COMPTABILISÉ 700 000 VISITEURS UNIQUES ET 5 605 000 PAGES VUES.



+32 %

L'espace Métiers de preventionbtp.fr a connu une hausse de fréquentation de 32 %.

10 000

NOUVEAUX COMPTES E-PRÉVENTION EN 2017.



27 466

TÉLÉCHARGEMENTS

LE NOMBRE DE DOCUMENTS TÉLÉCHARGÉS CHAQUE MOIS SUR LE SITE PREVENTIONBTP.FR A PROGRESSÉ DE 11 % PAR RAPPORT À 2016.

3 550

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES POUR RÉALISER LEUR DOCUMENT UNIQUE.



16 254

documents uniques finalisés.



71

NOUVELLES PUBLICATIONS

ÉDITÉES DANS LE NOUVEAU CATALOGUE DES ÉDITIONS PUBLIÉ EN 2017.



9 332 FANS

La communauté OPPBTP regroupe 4 848 fans sur Facebook, 3 705 followers sur Twitter et 779 abonnés à la chaîne YouTube.

47 000

ABONNÉS

à la newsletter Prévention BTP et plus de 9 000 abonnements au magazine Prévention BTP.

108

ZOOM CHANTIERS

POUR LES FORMATEURS DU BTP. L'OPPBTP A ACTUALISÉ 108 DE SES MODULES « ZOOM CHANTIERS ».



100 000 vues

2017 est une grande année pour la chaîne YouTube de l'OPPBTP, dont le trafic mensuel a été multiplié par 2.

65 e-mailings envoyés à plus de 1 530 000 personnes.

Des partenariats pour intensifier le mouvement

Pour porter collectivement les enjeux de la prévention dans le BTP d'aujourd'hui et de demain, et amplifier ses actions sur le terrain, l'OPPBTP peut compter sur les organisations professionnelles, les acteurs de la branche, les Services de santé au travail, les institutionnels de la prévention et les entreprises.

Parce qu'ils touchent tous des publics cibles de l'Organisme, ces partenaires constituent un relais efficace pour diffuser un message commun et renforcer la culture de la prévention au bénéfice des salariés du BTP (voir p. 16).

En 2017, l'OPPBTP et ses partenaires ont œuvré pour promouvoir les bénéfices du document unique et inciter au déploiement de plans d'action. ■■■



« Depuis six ans, notre engagement aux côtés de l'OPPBTP et de l'IRIS-ST permet de sensibiliser les chefs d'entreprises artisanales à la prévention et d'améliorer leurs connaissances sur le sujet. Les baromètres créés conjointement mesurent mieux les attentes et les freins quant au développement d'une politique de prévention dans les TPE. Notre ambition : leur apporter les outils adaptés pour mieux évaluer et prévenir les risques. »

PATRICK LIÉBUS, Président de la CAPEB

ZOOM SUR...

CAPEB : un partenariat fort, trois actions ciblées

Au quotidien, l'OPPBTP s'appuie sur les organisations professionnelles pour faire avancer la sécurité sur les chantiers et améliorer les conditions de travail.



majeur : les entreprises adhérentes à une organisation professionnelle sont plus engagées en prévention que d'autres, et les outils mis en place par l'OPPBTP répondent bien à leurs besoins !

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Pour entretenir cette dynamique, l'OPPBTP et la CAPEB ont renouvelé leur convention de partenariat. De son côté, l'Organisme s'engage à continuer les ateliers Document unique, intégrant monDocunique, la diffusion d'informations susceptibles de faire changer le regard sur la prévention et l'accompagnement des entreprises leaders d'opinion. La CAPEB quant à elle s'engage à détecter les entreprises pouvant faire l'objet de cas Prévention et Performance et d'études Métier.

DES ACTIONS CIBLÉES

Les 19, 20 et 21 avril 2017, l'Organisme était présent à la Journée de la construction organisée par la CAPEB à Strasbourg, où il a fait stand commun avec le CCCA-BTP, Pro BTP et Constructys. L'occasion pour Nicolas Froment, responsable de domaine usure professionnelle, de mener une conférence sur des études Métiers pour l'amélioration des conditions de travail auprès de l'Union nationale artisanale serrurerie-métallerie.

► En 2016, l'OPPBTP, la CAPEB, la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes (CNATP) et l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail (IRIS-ST) publiaient une étude pour mieux évaluer les besoins des entreprises artisanales. Les résultats ont montré que, si elles réalisent bien leur document unique, elles ne formalisent pas systématiquement le plan d'actions correspondant. C'est pourquoi une seconde enquête nationale a été menée en 2017 par les partenaires auprès de 594 artisans afin d'identifier les principales actions de prévention mises en place et de mieux comprendre comment les chefs d'entreprise artisanale perçoivent la sécurité au travail. Conclusion : si les TPE ont globalement une vision positive des actions de prévention, elles ont souvent des difficultés à impliquer leurs salariés. Autre point

... Des réunions d'information et la diffusion de vidéos de sensibilisation « Document Unique Document pratique » ont notamment été coorganisées. Les organisations professionnelles et les partenaires santé-prévention opérationnels comme les services de santé BTP et les Carsat ont également participé à la réflexion autour de la conception des nouveaux outils monDOCunique Prem's et PréventionBTP en Direct. Dans le cadre du plan stratégique HORIZON 2020, l'OPPBTB a mené,

avec la CAPEB et l'IRIS-ST, une enquête auprès des entreprises artisanales de la CAPEB pour identifier les actions de prévention mises en place. Le constat est sans appel : 85 % des TPE interrogées agissent en faveur de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. « La prévention est bien accueillie dans les TPE, il reste encore du chemin pour formaliser, systématiser et impliquer les salariés », constate Marie-Christine Guillaume, directrice des services et prestations OPPBTB. ■

94 %

DES ENTREPRISES

ESTIMENT QUE LES ACTIONS DE PRÉVENTION PRÉSERVENT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LEURS SALARIÉS.

(D'après l'étude menée par la CAPEB, l'IRIS-ST et l'OPPBTB.)

ZOOM SUR...

Avec la FNTP sur tous les fronts !

En 2017, l'OPPBTB a travaillé main dans la main avec la FNTP sur le renforcement des actions de sensibilisation à la prévention auprès des entreprises du secteur.

► Depuis 2012, la FNTP, le ministère du Travail, la CNAM, l'INRS et l'OPPBTB étaient liés par une convention nationale de partenariat en matière de prévention santé et sécurité au travail dans les Travaux publics (TP). En l'espace de cinq ans, de nombreux guides pratiques ont été conçus pour accompagner

4 axes majeurs ont été définis : les risques chimiques, les risques de troubles musculosquelettiques (TMS), la maîtrise d'ouvrage et la formation à la prévention, à la santé et à la sécurité au travail. Depuis 2017, les correspondants TP des agences participent aux commissions régionales santé et sécurité des F RTP ; 27 actions de sensibilisation (amiante, plomb, travaux en hauteur, risques ensevelissement, risque routier, etc.) ont d'ores et déjà été menées.

Et l'accompagnement des entreprises adhérentes des F RTP est fortement plébiscité : 1 617 actions de conseil, 345 actions d'information et 810 actions de formation, soit 4 475 stagiaires accompagnés.

FORUM DES TRAVAUX PUBLICS

« Réinvestissons la France », tel était le thème fédérateur du Forum des travaux publics de la FNTP qui s'est tenu au carrousel du Louvre en février 2017. Stands dédiés aux innovations, ateliers de démonstration, plateau TV avec interviews et débats, etc. L'OPPBTB a profité de ce rendez-vous pour inciter les entreprises de TP à ne plus envisager la prévention comme une contrainte mais comme un levier de performance.



les entreprises : « Bien-être au travail », « Fumées de diesel », « Pratiques addictives », etc. Autant de succès qui ont motivé la reconduction de la convention en octobre 2017. L'ambition : rechercher des solutions efficaces pour améliorer la formation et développer la culture de la prévention pour les acteurs de TP, tant au niveau national que régional.

REGARDS SUR 70 ans DE PROGRÈS EN PRÉVENTION

FORMATION INITIALE ET CONTINUE



JACQUES PETEY

Président de la Fédération des SCOP du BTP (2017)

« Renforcer l'apprentissage, en consacrant une part importante à la sécurité et à la prévention, est essentiel pour l'avenir. ►►



BRUNO CAVAGNÉ

Président de la FNTP

« Un des enjeux majeurs de la décennie à venir, c'est la formation que nous considérons d'ailleurs à la FNTP, comme le nerf de

la guerre. Nous la souhaitons technique bien sûr, mais qu'elle intègre aussi la prévention et la sécurité tout au long du parcours des salariés. ►►

(Voir « La FNTP sur tous les fronts ! » p. 19)



SERGE PLÉCHOT

Secrétaire général de la FNCSBA-CGT

« Quand on parle de formation, il ne faut pas oublier qu'il y a deux populations différentes

sur les chantiers : le manager et le salarié. Aujourd'hui, on les informe sur les risques encourus et on les forme aux bonnes pratiques. Mais, le manager devrait être davantage sensibilisé au fait que l'amélioration des conditions de travail des salariés contribue à la bonne santé des entreprises. Nous comptons donc sur l'OPPBTB pour diffuser les bons messages et des moyens efficaces auprès du plus grand nombre. Les salariés, quant à eux, ont un rôle essentiel à jouer. Ils doivent s'emparer du sujet et faire office de courroie de transmission dans ce domaine. À l'avenir, il faut que l'OPPBTB intensifie sa présence sur le terrain pour faciliter l'organisation des chantiers et permettre aux professionnels de mieux travailler ensemble. ►►



PATRICK DEL GRANDE

Président de Bati-Mat-TP CFTC

« La prévention ne peut pas être efficace par la sanction, mais, par l'apprentissage des bons réflexes dès le plus

jeune âge. Avec son outil "100 minutes pour la vie" largement utilisé dans tous les CFA, voire dans les grandes écoles du BTP, l'OPPBTB a considérablement amélioré la formation initiale sur ce plan ! Quand tous les salariés auront compris la nécessité de mettre en œuvre une démarche de prévention sur les chantiers, on aura fait un grand pas. Et pour cela, il faut s'appuyer sur nos CFA : quand on apprend un métier, on doit jumeler cette formation aux réflexes de prévention qui le concernent. ►►



ACCOMPAGNER

En 2017, l'OPPBTP a multiplié les actions de prévention et les interventions afin de diminuer les accidents graves et mortels sur chantier. Chutes de hauteur, risque chimique, risque routier, etc., l'ensemble des campagnes a été mené auprès d'entreprises déterminées à éradiquer tout risque pour garantir aux salariés les meilleures conditions de travail en matière de sécurité, et ce, quelle que soit leur taille (TPE, PME ou grande entreprise). Pour les accompagner au mieux et agir en profondeur, l'Organisme s'est rapproché d'acteurs de la prévention (CHSCT, CSPS, etc.).



FAITS MARQUANTS 2017

#CHUTES DE HAUTEUR

154 nouveaux accompagnements, 1 057 diagnostics travaux en hauteur et plus de 1 000 actions de conseil sur le terrain. La prévention du risque progresse en partenariat avec les Carsat. Entre le début et la fin de la première période de la campagne, le niveau de prévention a augmenté de 15%.

#GRANDES ENTREPRISES

En partenariat avec l'ICSI, l'OPPBTP a lancé de nouveaux diagnostics culture sécurité à destination des grandes entreprises (Bouygues Bâtiment IDF, Razel-Bec, Eurovia et Legendre).

#SITUATIONS D'URGENCE

376 entreprises en situation d'urgence et 207 entreprises confrontées à un accident de travail grave ou mortel, ont été soutenues. L'OPPBTP a accompagné 56 de ces entreprises dans une démarche de progrès.

#CHSCT

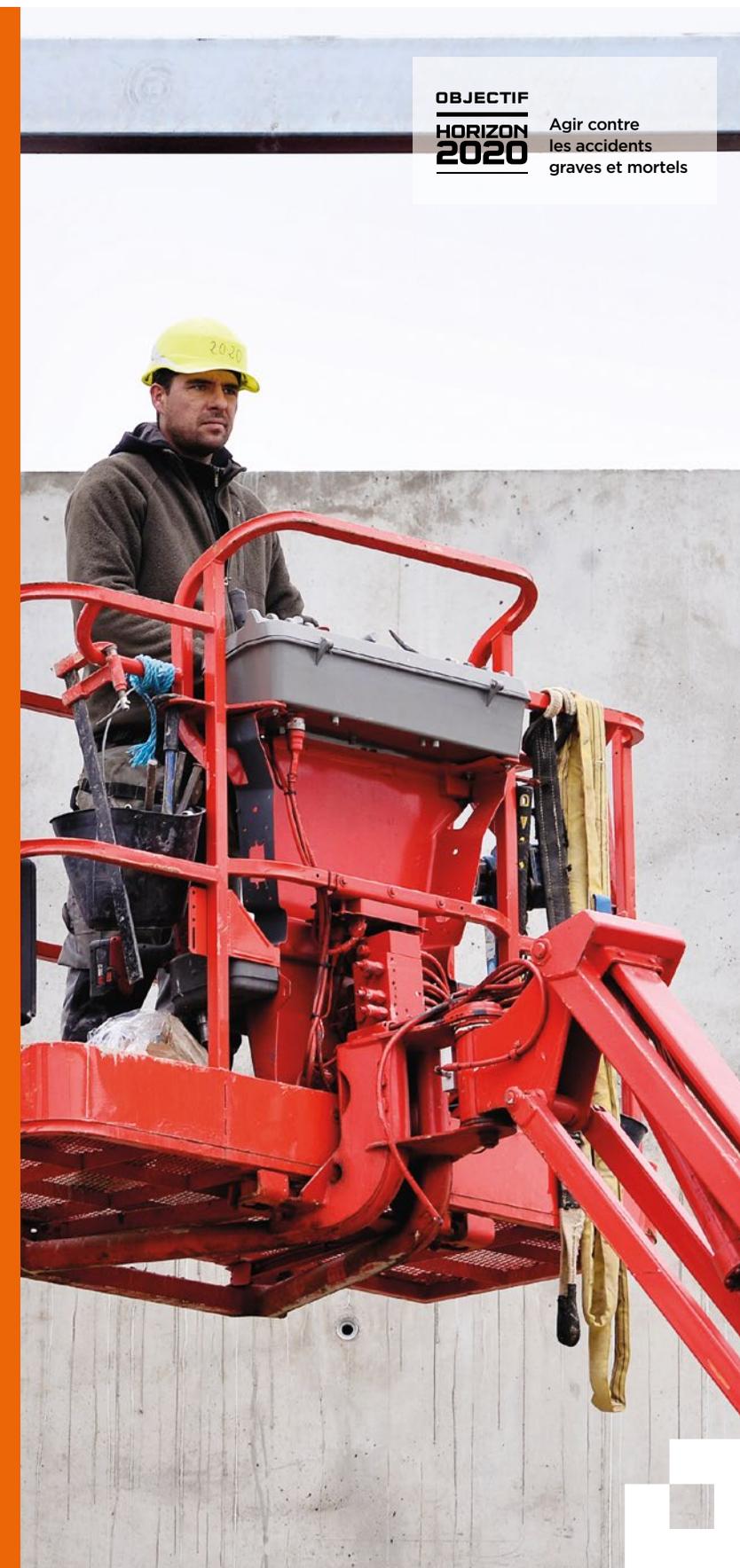
Plus de 800 CHSCT ont été accompagnés par l'OPPBTP, soit près de 1 436 actions. En plus de deux lettres d'information envoyées à 5 000 présidents et membres de CHSCT, une centaine de formations ont été dispensées.

#ACCOMPAGNEMENT

L'OPPBTP a accompagné 6 940 entreprises employant plus de 200 000 salariés sur l'ensemble des thèmes de prévention.

**OBJECTIF
HORIZON
2020**

Agir contre
les accidents
graves et mortels



AGIR EN PROFONDEUR



Grâce à une coopération de fond de la part de tous les acteurs de la prévention, le nombre d'accidents est en baisse de 29 % depuis 10 ans. Un chiffre que l'OPPBTP compte bien continuer à faire chuter. Pour y parvenir, l'Organisme mène des campagnes d'envergure pour lutter contre des risques spécifiques et des actions ciblées public.



LES RISQUES PRIORITAIRES

Travaux en hauteur : une priorité de tous les instants !

L'année 2017 marque la fin de la campagne terrain « Travaux en hauteur » lancée par la convention signée avec la CNAM. Résultats pour l'OPPBTP : plus de 150 entreprises accompagnées et plus de 2 000 diagnostics et actions de conseil engagés. Ces 150 accompagnements entrepris en 2017 s'ajoutent aux 330 réalisés entre 2014 et 2016. Au total, plus de 170 entreprises ont suivi des formations, ce qui représente 1 200 salariés formés soit près de 11 000 heures de formation.

Pour renforcer cette campagne, l'Organisme a organisé près de 220 réunions de sensibilisation sur le thème des travaux en hauteur réunissant près de 4 000 participants.

Stop au risque routier

Depuis que le risque routier a été décrété grande cause nationale en 2002, plus de la moitié des entreprises l'ont intégré dans leur document unique. C'est un enjeu majeur pour les entreprises du BTP. En 2017, l'OPPBTP et la SMA ont donc concentré leurs efforts sur l'évaluation

154

NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS
SUR LA DURÉE DE LA CAMPAGNE.

ZOOM SUR...

Campagne Travaux en hauteur : un sans-faute pour ALM

Dans le cadre de la campagne Travaux en hauteur, l'OPPBTP a proposé à ALM, entreprise de gros œuvre et de génie civil de 15 personnes, la réalisation d'un diagnostic initial.

« Il y a deux ans, notre contact à l'OPPBTP, Mathieu Perret conseiller en prévention au sein de l'agence d'Orléans, nous a présenté la campagne sur les chutes de hauteur et les plans d'action déployés pour enrayer les risques, se souvient Jean-Luc Lobrot, Président de la SAS ALM. Aux côtés de l'OPPBTP, nous avons déployé un plan d'action de prévention du risque de chutes de hauteur axé sur l'ancienneté, la mauvaise installation de nos échafaudages et la formation de notre personnel. » Dès lors, 13 salariés ont été formés sur le montage des échafaudages, et cinq salariés sur la vérification des installations. Leur conducteur de travaux a suivi une formation pour devenir Correspondant Sécurité. À ce titre, il anime régulièrement des réunions « Quart d'heure Sécurité ». Désormais, les chefs d'équipes

disposent de tablettes équipées de l'application « Prev'App Chantier » (voir p. 46) et 14 salariés ont été formés à l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPIR). De plus, un important travail de sensibilisation a été mené auprès des nouveaux arrivants. Par exemple, à l'occasion de leur journée d'accueil, une sacoche contenant les fiches et les livrets sécurité de l'OPPBTP leur est remise. Pour faire de la prévention une priorité, ALM s'est dotée d'un slogan : « La sécurité, changeons nos perspectives ! ». « Grâce à l'OPPBTP et à nos rencontres trimestrielles, nous avons fait du chemin, se félicite Jean-Luc Lobrot. L'une de nos prochaines actions est de nous équiper d'une fraiseuse pour éviter les risques de TMS de nos techniciens lorsqu'ils travaillent sur des chantiers de terrassement. »

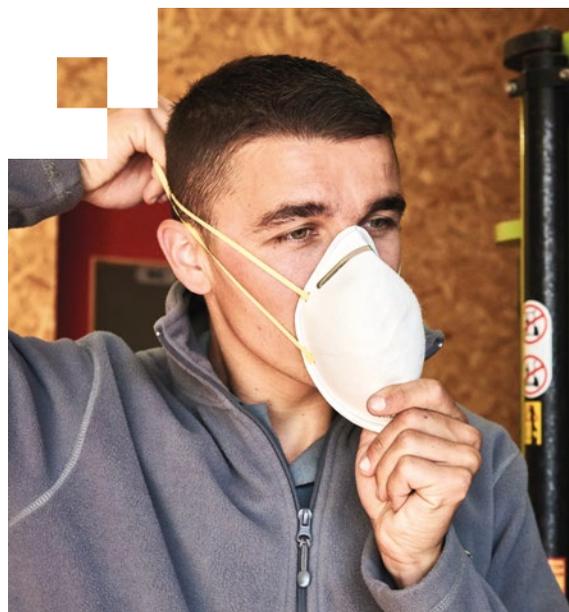


des risques professionnels liée aux déplacements (EVRP) et sur l'organisation du travail et des chantiers associés. Parallèlement, l'OPPBTP a amplifié la sensibilisation avec la mise en ligne en 2017 d'un outil d'évaluation, de ressources documentaires et de modules de formation dédiés, tels que « Maîtriser le risque routier » et un Prév'Action « Risques routiers ». Enfin, l'OPPBTP s'est mobilisé aux côtés de la Sécurité routière, les organisations professionnelles, la CNAM et les Services de santé au travail, notamment lors de journées de sensibilisation.



« Du diagnostic initial à la démarche d'accompagnement, l'entreprise ALM a fait un bond en avant en matière de prévention. C'est une entreprise exemplaire qui illustre parfaitement les bénéfices de la campagne sur les chutes de hauteur ! »

MATHIEU PERRET, conseiller en prévention OPPBTP au sein de l'agence d'Orléans



« L'institut FCBA œuvre depuis plus de 20 ans à la réduction de l'exposition des salariés aux poussières de bois. Cette nouvelle collaboration avec l'OPPBTB marque une étape majeure. PROBOIS va nous permettre d'aller plus loin par l'association de nos compétences et de mieux anticiper les éventuels freins liés aux difficultés d'adaptation des entreprises face aux évolutions réglementaires. »

GÉRARD DEROUBAIX, directeur du pôle Environnement, Économie et Bioressources FCBA

Le risque chimique en première ligne

Omniprésent dans les activités du BTP, le risque chimique est l'un des 10 facteurs de forte exposition aux risques ; avec l'amiante au premier rang. En 2017, l'APST-BTP RP, le SIST-BTP et l'OPPBTB ont coproduit un ouvrage intitulé *Guide amiante* à l'attention des médecins du travail et des équipes pluridisciplinaires. Il a été accueilli avec succès lors des 34^{es} Journées nationales de santé au travail dans le BTP, organisées à Dijon en mai. Moins connues que l'amiante, les poussières génèrent des particules très fines, et sont dangereuses pour les travailleurs. En juin 2017, l'OPPBTB a signé une convention avec l'Institut technologique forêt cellulose bois construction ameublement (FCBA) pour mener une étude visant à réduire l'exposition des salariés aux poussières de bois. Baptisée PROBOIS, elle fera l'objet de 18 mois d'analyses au sein de huit entreprises volontaires.



« J'apprécie vraiment les échanges qu'il y a au cours de ces réunions. Chacun appréhende le sujet différemment ; cela permet de s'inspirer des pratiques des uns et des autres sur des sujets de réflexion communs à tous. »

NICOLAS BOUDON, membre CAP Prévention, région Midi-Pyrénées

ZOOM SUR...

CAP sur le quart d'heure sécurité !

En juin 2017, l'OPPBTB a organisé des réunions au sein de son réseau d'entreprises engagées appelé CAP Prévention sur le thème du quart d'heure sécurité. Le but : aider les correspondants prévention à acquérir des principes d'animation efficaces et dépasser le simple rappel de consignes.

► Pour prolonger la dynamique et le partage d'expérience entre les correspondants prévention des entreprises engagées, l'OPPBTB les rassemble deux fois par an pour échanger sur des sujets de prévention lors de réunions nommées CAP Prévention. En juin 2017, des sessions spéciales quart d'heure sécurité ont été animées, partout en France, par les conseillers de prévention. L'occasion de présenter le kit Prév'en jeux et l'outil D-clic Prévention. Chaque correspondant a pu partager ses pratiques d'animation en matière de sécurité. Cette expérience a généré des échanges et des témoignages très riches qui ont permis à chaque participant d'adapter ou d'améliorer ses pratiques.

Aujourd'hui, le réseau des correspondants CAP Prévention compte près de 4 500 membres. Son objectif est d'accompagner les entreprises vers la pérennisation et l'autonomie de leur politique de prévention. Pour ce faire, le réseau organise des réunions dédiées au partage d'expériences. Un groupe Facebook privé leur est dédié. Il compte 325 abonnés.



« Le réseau CAP s'est étoffé en 2017, signe que les entreprises y trouvent un grand intérêt. Je mesure la qualité des échanges et je veille au respect mutuel entre participants, et ce, quelle que soit la taille des entreprises. Partager des bonnes pratiques en toute confiance est capital. »

ÉRIC BERTOUT, responsable du réseau CAP Prévention

LES ACTIONS CIBLÉES

Au plus près des entreprises

Accompagner les entreprises en fonction de leur profil et de leur niveau de maturité en prévention est un enjeu majeur pour l'OPPBTB. Les conseillers prévention multiplient donc les actions pour rester au plus près des professionnels et de leurs attentes. Près de 9 000 ont été conduites en 2017 auprès de 6 940 entreprises, générant 2 710 diagnostics et 535 nouveaux accompagnements sur le long terme. Sans oublier les 376 structures qui, en situation d'urgence, ont bénéficié d'un soutien spécifique. Si sensibiliser les entreprises à la prévention et répondre à l'urgence est important, pérenniser leurs initiatives est capital ! Fort de ce constat, l'OPPBTB a continué cette année à tirer profit de son réseau CAP Prévention qui rassemble plus de 2 500 professionnels pour partager leur expérience sur des sujets d'actualité (voir p. 28).

Les CHSCT au cœur de l'action

Acteurs essentiels de la protection de la santé des salariés et de l'amélioration de leurs conditions de travail, les CHSCT sont des organes incontournables pour relayer les campagnes sur les risques majeurs et la mise en place d'actions. En 2017, l'OPPBTB a proposé de nombreuses animations en comités, ainsi que des sessions de formations aux présidents et membres CHSCT. À l'instar de la campagne Travaux en Hauteur, l'Organisme a focalisé ses actions auprès des CHSCT des entreprises de 20 à 49 salariés, soit 2 600 CHSCT (voir p. 30). L'espace dédié aux CHSCT sur preventionbtp.fr, créé en 2016 pour leur permettre de consulter des documents



« Si la fin des CHSCT tels que nous les connaissons depuis 1982 est actée, la mobilisation en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises du BTP ne s'arrête pas. Avec les comités sociaux et économiques (CSE) et les commissions santé, sécurité, et conditions de travail (CSSCT), elle prend une autre forme. »

CHRISTOPHE CATHELIN, directeur des opérations à l'OPPBTB

586

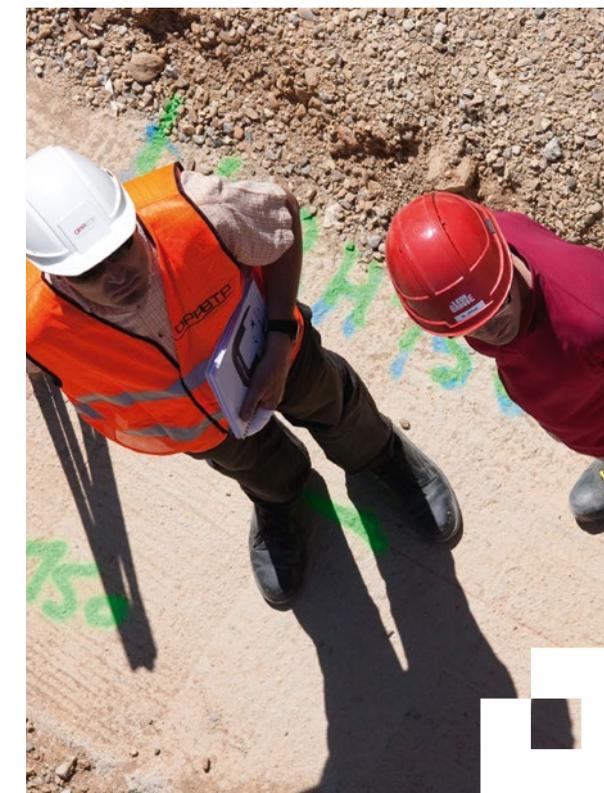
MEMBRES DE CHSCT

FORMÉS GRÂCE À 90 SESSIONS DE FORMATION.

de référence et télécharger des outils de communication, suscite l'engouement : fin 2017, cet espace totalisait 260 comptes actifs et près de 3 800 pages consultées.

Grandes entreprises : dynamisme et partenariat au programme

Souvent à l'origine d'effets d'entraînement sur l'ensemble de la profession, les grandes entreprises jouent un rôle clé dans la progression de la culture du management de la prévention. Durant l'année, l'OPPBTB a multiplié diagnostics, (dont 102 diagnostics travaux en hauteur réalisés chez Spie), accompagnements structurés et actions ponctuelles, en participant notamment à 570 réunions de CHSCT. Les modules « Prév'Action Encadrement », « Passeport Gaz Opérateurs & Encadrement » et « Animer un quart d'heure sécurité » arrivent en tête des formations les plus suivies.





« L'accompagnement de l'OPPBTB nous a permis de progresser à notre rythme. De nombreuses étapes ont été franchies : nous venons ainsi de recruter un nouveau collaborateur qui sera chargé d'organiser la préparation des chantiers, notamment d'installer les barrières de sécurité. Sur le terrain, nos équipes voient la différence : les conditions de travail se sont améliorées, et les travailleurs sont désormais équipés de badges, de casques antibruit, etc. Les nouveaux EPI sont très appréciés ! »

STÉPHANE HAMAIDE, magasinier, société Urano

39

PRÉSIDENTS DE CHSCT
FORMÉS ET 1436 ANIMATIONS
MENÉES DANS 801 CHSCT.



ZOOM SUR...

CHSCT : L'accompagnement d'une entreprise devenue exemplaire

► Bien décidée à être plus performante et éradiquer tout risque d'accident, l'entreprise de travaux publics ardénoise Urano a fait appel à l'OPPBTB. En 2015, elle participe à un CHSCT exceptionnel avec la Carsat, l'inspection du travail et l'OPPBTB, pour identifier les causes d'un accident et définir les actions à mettre en place pour éviter qu'il ne se reproduise. L'OPPBTB est désigné pour accompagner Urano dans la gestion de sa prévention. Dès lors, Pascal Kaminski, conseiller en prévention au sein de l'agence Grand Est, passe deux jours au sein de l'entreprise pour appréhender son fonctionnement. Conformément à ses

recommandations, Urano recrute deux nouveaux collaborateurs 100% dédiés à la prévention et instaure un comité sécurité. En septembre 2017, un accord est signé avec l'OPPBTB pour une durée d'un an. L'enjeu : mettre en place un plan d'action de prévention dans le cadre d'une démarche d'accompagnement CHSCT (DAC).

URANO : DES ACTIONS POUR PROGRESSER

Tous les trois mois, l'OPPBTB et le comité sécurité se retrouvent pour effectuer des visites de chantiers Urano et préparer les restitutions des intervenants. Les deux chargés de prévention participent aux réunions CAP

Prévention, et sont invités à tous les ateliers et événements proposés par l'OPPBTB. « L'entreprise a complètement intégré la prévention et met en place des moyens humains, matériels et financiers pour éviter d'autres accidents et améliorer les conditions de travail, se réjouit Pascal Kaminski. Urano a notamment renouvelé son parc de camion et équipé tous ses collaborateurs d'EPI. Grâce au travail réalisé avec l'Organisme, cette entreprise familiale dispose désormais d'un niveau de maturité en prévention proche de celui des majors de la profession. »

ZOOM SUR...

Facteurs humains : Les grands groupes s'engagent

► Une meilleure prise en compte des facteurs humains et organisationnels permet d'améliorer significativement la culture sécurité au sein des entreprises. Fort de ce constat, l'OPPBTB a décidé de renforcer sa collaboration avec l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle).

UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE

Dans le cadre d'une convention signée le 14 décembre 2017, l'OPPBTB et l'ICSI vont mutualiser leurs expertises pour développer, à partir d'une méthode élaborée par l'ICSI, des démarches et des outils de diagnostic ainsi que des conseils sécurité adaptés au secteur du BTP. La méthodologie de l'ICSI consiste à faire un état des lieux, ou diagnostic, de la culture



de sécurité. Sa démarche repose sur une analyse documentaire de l'organisation, une immersion au cœur de l'entreprise afin d'observer ses pratiques, et une analyse des croyances et des représentations des personnels à travers un questionnaire anonyme.

DES ENTREPRISES VOLONTAIRES

Fin 2017, les premières étapes ont été menées en partenariat avec

les entreprises Bouygues Bâtiment Île-de-France, Razel-Bec, Eurovia et Legendre. Toutes ont souhaité contribuer au développement de cette méthode inédite. Huit collaborateurs de l'OPPBTB, identifiés pour leurs prédispositions à la culture prévention et formés par l'ICSI, accompagneront les experts de l'Institut dans leurs démarches au sein de ces entreprises. Spie, Spie batignolles et Rabot Dutilleul sont prêts pour une action future.

... Ces formations ont permis de sensibiliser plus de 3 000 stagiaires de grandes entreprises grâce à 510 sessions de formation. Fer de lance de l'Organisme, la prévention a fait l'objet de nombreux partenariats. En décembre 2017, une convention de partenariat a été signée avec l'ICSI (voir encadré ci-dessus) pour réfléchir au développement d'une démarche structurée en prévention dans les grandes entreprises, assortie d'outils de diagnostics et de conseils adaptés à leur activité. Cette convention s'est suivie d'une signature de convention avec Razel-Bec et Bouygues Bâtiment Île-de-France. De plus, deux conventions ont été signées avec les entreprises Legendre et Eurovia. En 2017, l'OPPBTB a également intégré 12 nouveaux cas Prévention et Performance, suite aux formations dispensées par l'Organisme auprès des préventeurs de chez Vinci Construction France, Bouygues Construction, etc. Et plus de 5 200 professionnels du BTP ont participé aux 106 Journées Sécurité, organisées par les grandes ...



« Notre but est de rassembler tous les acteurs de la société civile et privée autour de la sécurité, de faire émerger méthodes et bonnes pratiques, et de les partager. En combinant nos expertises, nous allons faire bénéficier les entreprises du BTP d'une démarche qui a été éprouvée dans le secteur industriel, lequel enregistre aujourd'hui les meilleures performances en matière de sécurité. »

DOUNIA TAZI,
responsable du pôle Expertise et accompagnement de l'ICSI

106

JOURNÉES SÉCURITÉ
ORGANISÉES PAR
LES GRANDES ENTREPRISES.

ZOOM SUR...

Clubs CSPS : une approche collaborative poussée

► En 2017, grâce au travail des agences OPPBTP et de Jean-François Bertin, responsable de domaine SPS, la famille des clubs SPS s'est enrichie avec la création des clubs Midi-Pyrénées, Réunion et Guadeloupe. Désormais, 15 clubs régionaux rassemblant plus de 800 coordonnateurs sont en activité ; ils sont animés conjointement par l'OPPBTP, la Carsat et quelques Direccte. Leur ambition : œuvrer pour que la coordination SPS occupe une place privilégiée dans la conception et la réalisation d'opérations, notamment de sécurisation lors de la maintenance d'ouvrages. Leurs préconisations n'ont pas vocation à se substituer aux réglementations en vigueur ; il s'agit de conseils fondés sur les observations des membres de groupes de travail et de leurs échanges avec les parties prenantes (maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre, institutionnels). Régulièrement, des réunions de concertations et d'informations vers les donneurs d'ordres et les entreprises sont organisées. Elles privilégient une collaboration plus poussée entre tous les acteurs du chantier par un apport technique et pratique sur la gestion des déchets, la gestion du bruit ou encore les TMS.



... entreprises (Vinci Construction terrassement : 1 200 personnes rencontrées)/ETF (filiale ferroviaire Eurovia : 550 personnes, Legendre, Colas, Eiffage, etc.) et l'OPPBTP. Parmi les thèmes à l'honneur : les travaux en hauteur et le risque routier. Plusieurs conventions nationales ont été déclinées en région, notamment la convention signée avec Eiffage Construction qui a été déployée dans les régions Île-de-France, PACA, Corse, Hauts-de-France, Pays de la Loire et Auvergne Rhône-Alpes. Dans le cadre de la convention signée avec l'entreprise Rabot Dutilleul, des actions d'accompagnement des sous-traitants sur chantiers ont été lancées.

NOUVEAU PROJET POUR LA VILLE D'ANGERS

Parce que l'Organisme a à cœur de développer une approche collective de la prévention, il s'attelle à livrer aux collectivités locales et aux entreprises publiques des éléments de compréhension des enjeux liés à la prévention et à la sécurité des travailleurs lors de chantiers de travaux publics. En 2017, la ville d'Angers a ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique pour la création d'un outil simplifié du Dossier d'interventions ultérieures sur les ouvrages : l'OPPBTP a piloté un groupe projet qui a conduit à la création d'une maquette d'un Plan simplifié d'interventions ultérieures et à la rédaction d'un guide de suivi des modalités pratiques de coopération.

CSPS : vers l'harmonisation des pratiques

Les Coordonnateurs sécurité et protection de la santé (CSPS) ont pour mission de prévenir les risques issus de la coactivité et de veiller au respect des principes de prévention sur les chantiers. Face à l'évolution des réglementations, et parce qu'ils constituent un maillon essentiel entre le maître d'ouvrage et l'entreprise, les CSPS sont accompagnés au quotidien par l'OPPBTP. Le maillage des clubs CSPS, animés par l'OPPBTP, les Carsat et quelques Direccte régionales, progresse sur l'ensemble du territoire avec la création de trois nouveaux clubs en Midi-Pyrénées, Réunion et Guadeloupe (voir encadré ci-contre). En 2017, 47 réunions ont été organisées auxquelles 807 CSPS ont participé. L'OPPBTP et l'INRS ont été désignés comme seuls organismes à former les formateurs de CSPS. De ce fait, l'OPPBTP a réalisé en 2017, la 5^e session de formation de formateur de CSPS lors du 4^e trimestre 2017. Autres contributions notables : la réécriture de la Circulaire CSPS de 1996 et la participation à la production d'un « Outil de sensibilisation à la sécurité sur les chantiers et travaux » pour les services de l'État des Hauts-de-France. Un livre blanc dédié au métier et aux missions des CSPS sera publié au second semestre 2018. ■

REGARDS SUR 70 ans DE PROGRÈS EN PRÉVENTION

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



SERGE PLÉCHOT

Secrétaire général de la FNSCBA-CGT

« La prévention a progressé à plusieurs niveaux : sur le plan du matériel d'abord, avec l'arrivée

d'équipements mécaniques adaptés (grue, nacelles, etc.) et électroportatifs plus petits et plus puissants ; des matériaux ensuite, avec la réduction significative de leur poids (sacs, mousses PU, etc.). Autre grande avancée : l'organisation du chantier où la prévention est désormais prise en compte et réfléchi en amont. L'arrivée des CSPS a beaucoup contribué au changement de perception des entreprises en la matière. Et les résultats le prouvent. ►►



JEAN-MARC CANDILLE

Secrétaire national CFDT Construction et Bois

« Il y a eu des progrès incroyables en matière de prévention dans le BTP.

Les chiffres le démontrent tous les jours. Mais cela reste un ouvrage qu'il faut remettre sans cesse sur le métier ! Parmi les avancées notoires de ces dernières décennies, en dehors des EPI, je pointerais l'installation de bungalows qui permettent aux salariés d'être mieux accueillis sur un chantier, et la diminution du poids du sac de ciment. Côté matériaux, il y a aussi le bitume basse température qui a considérablement amélioré le quotidien des salariés des TP. Dans tous les cas, c'est en travaillant en amont avec les fabricants de matériels et de matériaux qu'on peut agir sur l'amélioration des conditions de travail. ►►



GÉRARD DUEZ

Président de la CFE-CGC BTP

« En 70 ans, il y a eu toute une série d'améliorations portant sur les conditions de travail des salariés du BTP. Avec l'amélioration

technique, les professionnels du secteur ont dû se remettre en cause et celle-ci passe par la prévention. C'est un constat unanime : la prévention devait être un moteur, en amont des évolutions technologiques et des méthodes constructives. ►►



PATRICK LIÉBUS

Président de la CAPEB

« Quand j'ai démarré dans le bâtiment, il n'y avait pas tous ces équipements de levage qui facilitent la vie des compagnons sur

les chantiers, ni de protection individuelle ou collective, comme les nacelles ou les EPI ! Aujourd'hui, la pénibilité a considérablement reculé grâce à l'apparition d'équipements performants à la portée de toutes les entreprises. Cela n'aurait pas été possible sans la collaboration entre industriels, fabricants, branche et entreprises pour chercher les solutions qui s'adaptent le mieux aux conditions de réalisation des travaux. En matière de protection individuelle aussi, il y a eu de belles avancées, comme dans les métiers de la couverture où les professionnels avaient recours à du matériel utilisé par les alpinistes. Celui-ci leur offrait une grande liberté de mouvement, mais n'était pas réglementaire. Il a donc fallu travailler avec les industriels à la conception d'EPI vraiment adaptés au métier... ►►



AMÉLIORER

L'expertise technique de l'Organisme participe activement à orienter les positions réglementaires et à faire évoluer les standards du secteur. Véritable moteur, elle facilite l'émergence de solutions innovantes en faveur de l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers. Cette capacité de conseil et d'accompagnement résulte des nombreuses études conduites chaque année et des retours d'expérience menés sur le terrain avec les professionnels du BTP.



FAITS MARQUANTS 2017

#RETOUR D'EXPÉRIENCE

245 solutions chantier détectées sur le terrain, ont été publiées en 2017 sur le site preventionbtp.fr, elles ont été consultées plus de 20 000 fois.

#CARTO AMIANTE

Le rapport publié en 2017, plébiscité par la DGT et l'INRS, est issu des mesures d'empoussièrement réalisées sur près de 283 chantiers et l'analyse de 6 situations de travail.

#ÉTUDES MÉTIERS

4 nouvelles conventions ont été signées avec les Canalisateurs, le Syndicat français des métiers de la résine (SFMR), l'Union des maçons gros oeuvre (UMGO) et l'UNA serrurerie-métallerie pour réaliser des études visant à améliorer les conditions de travail.

#TRAVAUX SOUS TENSION

Sous l'impulsion de l'OPPBTB, depuis le 1^{er} janvier 2018, la formation aux Travaux sous tension (TST) des opérateurs sur les installations doit être effectuée dans un organisme agréé par le ministère du Travail.



**OBJECTIF
HORIZON
2020** 100 % des métiers
du BTP font l'objet
d'études et de retours
d'expérience mutualisés.

L'EXPERTISE EN ACTIONS



Pour mener à bien la mission de l'OPPBTB, les responsables de domaine de la Direction technique soutenus par une équipe pluridisciplinaire, opèrent d'abord un travail d'observation sur les chantiers, puis d'analyse technique avant de proposer des évolutions réglementaires et/ou des solutions techniques et technologiques innovantes. Avec un objectif : faire progresser les conditions de travail des opérateurs dans le BTP.

Parce que la diversité des situations de travail sur chantier ne permet pas de décrire facilement les conditions de réalisation des tâches et d'en évaluer les effets, la Méthode d'analyse et d'évaluation des conditions de travail (MAECT), revue en 2016, présente un intérêt pour l'ensemble de la profession. Les experts de la Direction technique ont donc poursuivi en 2017 leur travail avec les médecins-conseils pour enrichir la méthode (avec la prise

en compte des vibrations, par exemple), sensibiliser les Services de santé au travail (SST) et les organisations professionnelles et former les collaborateurs OPPBTB en agence afin qu'ils deviennent des référents régionaux MAECT.

Des études plébiscitées

En associant les parties prenantes et en portant un regard réaliste sur les situations de travail, les études métiers enrichissent l'expertise de l'Organisme

et alimentent une réflexion axée sur une prévention positive. Par exemple, la profession des coffreurs-bancheurs s'est rapprochée de l'OPPBTB pour effectuer une étude métier en utilisant la méthode MAECT. Riches d'enseignements, les premiers résultats de cette étude ont été livrés en 2017 (voir p. 37).

En outre, l'Organisme a entrepris de nouvelles études métiers dans le cadre de conventions signées notamment avec les Canalisateurs, le Syndicat



« Les résultats de l'étude métier menée avec l'OPPBTB risquent de bouleverser les pratiques de la profession. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'imaginer les actions futures. Une chose est certaine, c'est un levier puissant pour faire évoluer le métier de l'intérieur, au rythme de chacun, fournir des outils et proposer des voies de progression aux entreprises applicatrices de sols coulés. »

CHRISTOPHE MARTZ,
Président du Syndicat français des métiers de la résine (SFMR)



Entreprises générales de France BTP : une étude prometteuse pour les coffreurs-bancheurs

Mètre, marteau de coffreur, tenaille coupe-fer, les coffreurs-bancheurs utilisent du matériel propice à des troubles musculosquelettiques (TMS). Pour répondre aux besoins de la profession, l'OPPBTB a mené une étude métier avec EGF BTP.

Parmi les plus représentées au sein d'EGF BTP, la profession de coffreur-bancheur a fait l'objet d'une étude. Pour la réaliser, l'OPPBTB a utilisé sa Méthode d'analyse et d'étude des conditions de travail (MAECT) auprès de quatre entreprises adhérentes : Eiffage Construction, Léon Grosse, Rabot Dutilleul et Vinci Construction France. « EGF BTP avait apprécié la pertinence de l'étude que l'OPPBTB avait précédemment réalisée sur les conditions de travail des compagnons étancheurs, souligne Fabrice Thierry, délégué national à la prévention Santé et Sécurité chez EGF BTP. C'est donc tout naturellement que le syndicat s'est rapproché de lui pour mener cette nouvelle étude ! L'OPPBTB est l'Organisme de référence pour la prévention dans le BTP. » Les constats livrés par cette

analyse intéressent au plus haut point les préventeurs, les Directions travaux, méthodes et matériel des entreprises. Parmi les axes de progrès : l'organisation du chantier, les moyens de manutention, l'éloignement de la zone de travail ou encore les éléments connexes aux branches sur les zones de stockage. Depuis novembre dernier, une commission est chargée de déployer un plan d'action spécifique. Une journée de restitution sera d'ailleurs organisée en juin 2018 auprès des différentes directions concernées. Au-delà des actions d'amélioration qui pourront être menées dans les entreprises à leur initiative, la commission Prévention Santé Sécurité d'EGF BTP prévoit de travailler sur des pistes de progrès communes aux adhérents du syndicat.



ÉTUDES : LA PREUVE PAR 3 !

En amont de la réflexion et de ses préconisations, l'OPPBTB mène trois types d'études :

- « **EXPLORATOIRES** » pour identifier les sujets ou thématiques qui nécessitent une étude plus poussée ;
- « **MÉTIER** » pour observer, à la demande des organisations professionnelles ou des entreprises, les opérateurs en situation de travail ;
- « **THÉMATIQUES** » pour apporter des solutions innovantes à tout le secteur.

Français des métiers de la résine (SFMR), le Syndicat de l'Union des maçons gros œuvre (UMGO) et l'UNA Serrurerie-Métallurgie de la CAPEB.

« Toutes ces études feront l'objet d'observations de la part des opérateurs en situation de travail en 2018 pour conduire à des propositions concrètes rapidement », explique Patrick Richard, le directeur technique de l'OPPBTB.

En 2017, l'Organisme a également lancé des études sur la prévention des risques PMAi (Particules minérales allongées

d'intérêt), silice et poussières alvéolaires, silice cristalline et poussières de bois (PROBOIS) ; et tissé des liens avec de nouveaux syndicats, tels que l'Union de la terre et de la mer, Routes de France ou encore les Couvreurs plombiers et façadiers.

Processus innovants et solutions concrètes

Études à l'appui, l'OPPBTB construit ensuite, en partenariat avec les professionnels du secteur, des modes opératoires innovants et des

ZOOM SUR...

Carto Amiante : bilan positif !

Carto Amiante est un projet unissant la DGT, l'OPPBTB et l'INRS. Lancé en 2014, il a permis d'établir une cartographie représentative de l'empoussièremment amiante des processus de travail les plus courants dans le BTP.

► Un premier bilan du projet Carto amiante a été présenté le 10 octobre 2017 et validé conjointement par la DGT et l'INRS. Issu des mesures d'empoussièremment réalisées sur près de 283 chantiers, il dresse une analyse exhaustive de six situations de travail (perçage de revêtement de sol, perçage de peinture ou d'enduit intérieur, découpage d'une canalisation extérieure en amiante-ciment, démontage d'une canalisation extérieure en amiante-ciment, démontage d'une toiture et démoussage d'une toiture). Les premiers résultats sont encourageants, ils révèlent de faibles



niveaux d'empoussièremment dus à des processus de travail maîtrisés et attestent l'existence de solutions opérationnelles simples pour prémunir contre le risque amiante. Du fait de son exemplarité, le projet a été présenté aux salons

Préventica, Batimat, ainsi qu'à l'occasion du Congrès de médecine du travail à Dijon en mai. Il a par ailleurs fait l'objet d'un retour d'expérience « supervision » entre les collaborateurs OPPBTB et Carsat/CRAMIF.

ZOOM SUR...

Normalisation : du nouveau dans la prévention du risque électrique

► Pour faire adapter les normes existantes à la réalité terrain, la législation s'appuie sur l'expertise de l'OPPBTB, qui s'assure de la cohérence des textes avec les pratiques de la profession. En 2017, l'Organisme a travaillé sur la norme NFC 18-510 de l'Afnor concernant la prévention du risque électrique et plus particulièrement sur les travaux en fouille. Didier Petitcolas, responsable de domaine Énergies Réseaux à la Direction technique, a piloté un groupe de travail composé d'experts de la commission U21, de représentants d'entreprise de travaux, d'exploitants de réseaux (ENEDIS, RTE, etc.), des syndicats de salariés, des organismes de formation et des représentants de fabricants. Ensemble, ils ont rédigé les amendements nécessaires pour encadrer les travaux en fouilles nécessitant des prescriptions et une habilitation électrique spécifique. Huit réunions ont permis d'écrire l'amendement de la norme, dont un volet formation intégrant les nouvelles pratiques. Date de publication de l'amendement : second semestre 2018.



« La nécessité d'accompagner les TPE/PME demeure plus que jamais nécessaire. Le premier rapport du projet Carto amiante sera donc enrichi annuellement afin de permettre à toute entreprise de s'appuyer sur des résultats et des préconisations reconnus par l'État et les organismes de prévention pour rédiger facilement leurs modes opératoires. »

ISABELLE MONNERAIS,
Responsable d'opération risque chimique à l'OPPBTB

... solutions concrètes susceptibles d'influer sur toute une profession. En 2017, les responsables de domaine ont par exemple travaillé avec l'entreprise Merlo pour faire évoluer les nacelles des engins de chantier en faveur d'une meilleure sécurité des opérateurs (voir ci-contre). Autre thématique phare 2017 : le projet Carto Amiante. Le premier bilan publié en octobre 2017 est venu entériner le bien-fondé de cette initiative qui propose une prévention basée sur des processus de travail maîtrisés et des solutions opérationnelles simples (voir p. 38). L'OPPBTB a d'ailleurs été lauréat du projet « Règles de l'art amiante (sous-section 4) dans les bâtiments », projet organisé à la demande de la FFB et de la CAPEB dont la vocation est de définir les modalités de prévention des risques liés à l'amiante dans les professions du bâtiment. ...

18

COLLABORATEURS DE L'OPPBTB RÉFÉRENTS MAECT ONT ÉTÉ FORMÉS POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE LA MÉTHODE DANS TOUT L'HEXAGONE.



ZOOM SUR...

Merlo : du cas particulier à l'amélioration générale

Certains accidents résultent de défaillances techniques ou d'utilisations à risque des engins. Savoir analyser et tirer les enseignements de situations d'accidents permet de progresser. Agir à la source aux côtés des constructeurs et des opérateurs est essentiel pour être plus performants.

► En 2016, trois accidents mortels se sont produits suite au décrochage de la nacelle d'un engin de chantier de l'entreprise Merlo. Stéphanie Buco-Caloprisco, Daniel Saura et Olivier Piron, adjoints des directeurs d'agence OPPBTB Paca-Corse, Midi-Pyrénées, et Nouvelle Aquitaine, ont contacté Gilles Margot responsable de domaine Engins à l'OPPBTB pour signaler les trois accidents. L'enquête réalisée par Gilles Margot sur les causes de l'accident, a permis de comprendre les circonstances des faits : l'axe de sécurité n'avait pas été mis en place. Gilles contacte l'entreprise Merlo pour leur proposer de publier une Fiche Accident dans le magazine Prévention BTP pour sensibiliser les usagers à la nécessité d'adopter les bons réflexes dans une situation similaire. L'entreprise accepte. Elle répond également positivement à la suggestion d'amélioration de l'OPPBTB qui propose d'automatiser la sécurité avant utilisation. Quelques mois plus tard, les 3 000 engins en circulation en France étaient équipés de la nouvelle technologie ! Un cas qui conforte l'OPPBTB dans son rôle d'expert, capable d'accompagner tous les acteurs dans l'élaboration de solutions d'amélioration fiables et pertinentes pour diminuer les risques. « Quand on voit le résultat de nos actions, quand on est écouté de la sorte par un fabricant de matériels, c'est très appréciable et surtout très valorisant », conclut Gilles Margot, qui souhaite se servir de cet exemple pour faire évoluer d'autres équipements.

Une journée dédiée aux ergonomes



Le 21 novembre 2017, l'OPPBTBTP a organisé la 4^e Journée d'échange de pratiques (JEP) consacrée aux ergonomes du BTP. Cette édition a rassemblé à Paris, 37 ergonomes travaillant dans des entreprises du BTP, responsables de prévention, médecin du travail et huit conférenciers. Lors de ce moment d'échange de pratiques professionnelles, les participants ont été invités à débattre sur deux thématiques : les études métiers et l'homme augmenté à travers l'usage des exosquelettes. Un moment important pour renforcer leurs connaissances sur leurs pratiques quotidiennes.

En effet, la multiplicité des points de vue apportés par les conférenciers ainsi que les échanges tout au long de la journée enrichit chaque participant dans son approche de thématiques complexes ainsi que dans ses savoir-faire quotidiens. Cette journée annuelle se prolonge de manière plus informelle tout au long de l'année par des échanges directs entre les participants. En 2018, une nouvelle formule sera proposée aux participants : des interventions à parts égales de l'OPPBTBTP et des entreprises BTP ou des Services de santé au travail.

Financé par le Programme d'action de la qualité de la construction et de la transition énergétique (PACTE), il démarrera courant 2018.

De plus, l'OPPBTBTP œuvre de concert avec les pouvoirs publics pour délivrer une formation de qualité en matière de prévention. À la demande du SERCE et de la FFIE, il a ainsi animé le secrétariat technique « Travaux sous tension ». Objectif : construire les outils d'audits des organismes de formation, animer les commissions et rédiger les rapports techniques qui permettront au COCT de délivrer un agrément aux organismes en matière d'installations électriques (ORG TST-IE).

Enfin, les experts de la Direction technique ont créé 12 plans d'action de domaine (PAD), propres à leur activité. Dans ce cadre, ils ont proposé aux collaborateurs des agences OPPBTBTP de participer à la concrétisation de différentes actions telles que la réalisation d'études métiers, la mise en place d'une nouvelle méthode d'animation des clubs

CSPS ou encore le développement des compétences juridiques des collaborateurs de l'OPPBTBTP. Treize d'entre eux sont désormais en mesure de porter des messages juridiques à l'externe. Grâce à cet appel à projet, les experts ont élaboré une nouvelle méthodologie ADAPT PRAP BTP, une véritable démarche d'analyse et de maîtrise des risques à effets différés dans l'entreprise. Les PAD ont aussi permis de structurer l'offre d'études métier, d'organiser les démarches d'accompagnement face au risque chimique (Carto amiante, Carto silice, mission interministérielle Particules Minérales Allongées d'intérêt PMAi) et d'établir un lien coordonné entre la réglementation des travaux sous tension et de nombreux syndicats professionnels et institutionnels (décret SECUFER). Et c'est sans compter l'organisation de réflexions de filières (observatoire briques, travaux sur le levage des pièces préfabriquées béton, intervention en commission matériel du SNED et de Routes de France).

12

**PLANS D'ACTION DE DOMAINE
CRÉÉS POUR 2017-2018.**

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Grâce au travail des conseillers en prévention et des services de santé, le projet « Retour d'expérience des conditions de travail » a permis d'établir en 2017 une description sémantique et conceptuelle des facteurs propices à un environnement de travail sûr et agréable. Cette grille de lecture sera enrichie avec des tests en entreprise.

REGARDS
SUR

70 ans

DE PROGRÈS
EN PRÉVENTION

SOUTENIR LA PERFORMANCE



JACQUES CHANUT
Président de La FFB

« Il faut absolument continuer à faire comprendre aux artisans et entrepreneurs que la prévention est aussi une source de compétitivité.

Elle ne doit pas apparaître comme une charge ou une contrainte, mais comme une évidence dans la bonne marche d'une organisation. Et la faire progresser, c'est offrir à l'entreprise une meilleure productivité, et donc rentabilité. Même si cela ne paraît naturel comme ça, il est bien évident qu'une démarche de prévention mise en place en amont des chantiers permet de mieux travailler. Le lien entre modèle économique et modèle de prévention est essentiel pour favoriser une prise de conscience massive. »



JACQUES PETEY
Président de la fédération des SCOP du BTP (2017)

« La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) est absolument majeure parce qu'elle place l'entreprise

au cœur de la cité et de la vie quotidienne de chacun. Celle-ci doit prendre conscience de sa responsabilité vis-à-vis de l'Homme. C'est donc l'environnement de chaque individu qui est concerné. La RSE, qui entretient un lien fort avec les notions de sécurité et prévention, est aujourd'hui largement considérée comme un facteur de performance pour l'entreprise. Moins il y a d'accidents, moins il y a de problèmes, plus les gens sont au travail et plus ils sont heureux d'être au travail. »



SERGE PLÉCHOT
Secrétaire général de la FNCSBA-CGT

« La prévention est un point central aujourd'hui dans les entreprises. La performance, ce n'est pas seulement

regarder le résultat à la fin d'un chantier. Un salarié bien dans son travail, bien informé et qui opère dans de bonnes conditions, est un salarié plus productif qui permettra aussi à l'entreprise d'évoluer. Le résultat économique passe donc par de bonnes conditions de travail et une bonne information. Il est essentiel que l'ensemble des professionnels s'engage pour que la prévention soit plus prégnante et serve ainsi à tous. »



JEAN-MARC CANDILLE
Secrétaire national CFDT Construction et Bois

« Le bien-être au travail est un facteur de meilleure performance pour les entreprises. Pour nous,

il n'y a pas de contradiction entre bien-être et productivité. Au contraire même ! »

Ensemble depuis 70 ans la prévention va de l'avant
OPPBTBTP 1947-2017

AMPLIFIER

Informier à grande échelle, simplifier la gestion de la prévention, détecter les innovations susceptibles d'améliorer les conditions de travail, etc. Le digital s'avère un levier essentiel pour favoriser le développement d'une culture de prévention en complément du terrain. Pour accompagner les professionnels du secteur, dont les usages évoluent rapidement, l'OPPBTB s'attache à faire émerger des solutions personnalisées, répondant aux contraintes de mobilité et d'immédiateté de ses publics.



FAITS MARQUANTS 2017

#PREVENTIONBTP.FR

Avec 700 000 visiteurs uniques et 1 125 000 visites, la fréquentation du site preventionbtp.fr a augmenté de 18 % vs 2016.

#ENTREPRISE

10 000 comptes entreprises ont été créés en 2017 pour gérer la prévention en ligne. 80 % d'entre eux concernent des entreprises de moins de 50 salariés.

#MOBILITÉ

Prév'App Chantier est la nouvelle application de gestion et d'animation de la prévention sur chantier. Téléchargée par plus de 600 professionnels du BTP, son efficacité a été saluée par les préventeurs de la branche lors de la Journée technique nationale de l'ASE BTP.

#EN DIRECT

PréventionBTP en Direct, l'agence en ligne de l'OPPBTB, propose 24 heures/24 et 7 jours/7 un service de questions/réponses, de chat et de mise en relation téléphonique avec un conseiller en prévention, dédiés aux questions sécurité et prévention.

#INNOVATION

L'OPPBTB se rapproche de start-up innovantes spécialisées dans l'amélioration des performances et des conditions de travail, notamment grâce à la réalité virtuelle et aux objets connectés.

OBJECTIF Engager
237 000 entreprises
HORIZON 24 heures/24
2020 et 7 jours/7.



VERS UNE PRÉVENTION 4.0



Dans un environnement en mutation, l'avènement des nouvelles technologies révolutionne tous les secteurs d'activité, y compris le BTP. Plus encore, elles favorisent l'essor de solutions innovantes qui améliorent la sensibilisation aux risques dans le BTP. L'OPPBTB a donc pris le parti du digital pour en faire un formidable moteur au service de la culture prévention.

En 2017, l'OPPBTB a lancé une étude IPSOS pour savoir comment les professionnels du BTP s'informent. Cette étude montre qu'ils y consacrent en moyenne 15 minutes par jour et qu'ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le digital pour s'informer, notamment via leur smartphone. Autre donnée révélée par l'enquête : ils sont plus favorables à l'information personnalisée reçue plusieurs fois par mois. Pour s'adapter à leur quotidien et à leurs attentes, l'OPPBTB joue donc la carte de l'accessibilité et de l'expérience utile. « Nous constatons avec la fréquentation croissante et la consommation de nos contenus par les entreprises du BTP que celles-ci sont de plus en plus utilisatrices de services en ligne : même en matière de prévention ! L'enjeu pour l'OPPBTB est de développer des services en ligne, simples,

L'OPPBTB MISE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Cette année, deux nouveaux médias ont été intégrés dans l'écosystème digital : LinkedIn et Yammer. Sur LinkedIn, les collaborateurs sont devenus les premiers ambassadeurs de l'Organisme. Ils y partagent des actions ou événements de leur quotidien tout en faisant la promotion de l'OPPBTB et des postes à pourvoir. Sur Yammer, le réseau social interne, ils partagent leurs actualités mais aussi les actions réalisées dans les agences ou services. À l'occasion des 70 ans de progrès en prévention, les collaborateurs ont été très actifs sur Yammer pour suivre les Rencontres régionales de la prévention, organisées par les agences OPPBTB.



« Les codes du digital apportent plus de simplicité en termes d'ergonomie ; ils concourent à une perception positive des messages, grâce à un ton plus direct qui encourage les entreprises à agir en prévention. Pour l'OPPBTB, le digital constitue un moyen d'accès plus large : celui de rentrer en contact direct avec 240 000 chefs d'entreprise et 1,5 million de salariés. »
STÉPHANIE BIGEON-BIENVENU,
 directrice de la communication et du digital OPPBTB

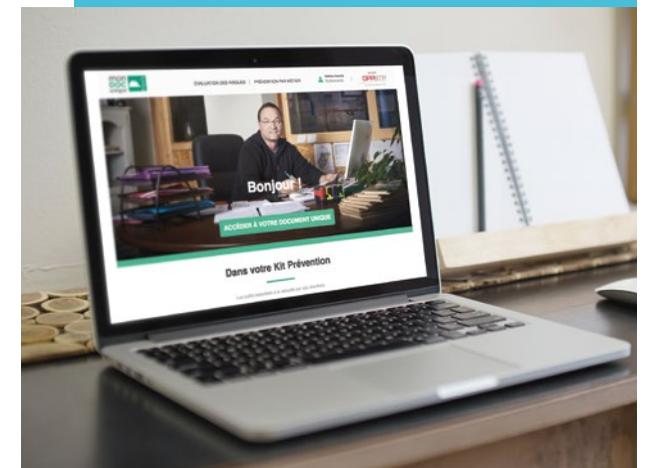
mobiles et personnalisés qui favorisent le passage à l'action en prévention », explique Stéphanie Bigeon-Bienvenu, directrice de la communication et du digital de l'OPPBTB.

Une approche personnalisée

L'année 2017 a été propice au développement d'un écosystème digital multicanal (voir p. 48) innovant pour informer à grande échelle et faciliter la gestion de la prévention. Fort du succès de son site preventionbtp.fr, l'Organisme a mis en place un système de personnalisation qui permet à chaque acteur, selon son métier, de se voir proposer des conseils adaptés. Et le succès est au rendez-vous avec une hausse de 32 % des consultations de la rubrique Métiers, qui offre un panorama complet des situations de travail, des risques, des solutions et des formations par métier. Mais pour atteindre le plus grand nombre de petites entreprises et favoriser la mise en place d'une démarche de prévention, il fallait aller plus loin. C'est chose faite avec monDOCunique Prem's, un site Internet, dédié aux TPE, qui permet d'accéder à des conseils pratiques par métier et de commencer facilement son Document Unique sur monDOCuniquePrem's.fr (voir encadré ci-contre).

Une offre disponible partout, tout le temps

« L'immédiateté est une nécessité intrinsèquement liée à la profession, constate Stéphanie Bigeon-Bienvenu. En situation de travail, sur le terrain, les questions de sécurité sont quotidiennes. Parce qu'un conseiller en prévention ne peut être disponible en permanence, le digital permet d'accompagner toutes les entreprises à tout moment. » C'est la raison pour laquelle l'OPPBTB a développé



MonDOCunique Prem's : faire ses premiers pas en prévention

Pour amplifier l'appropriation d'une culture de prévention dans le BTP, l'OPPBTB a élaboré un site dédié aux entreprises les plus petites ou les moins initiées en la matière. Avec monDOCunique Prem's, elles peuvent désormais, en quelques clics, réaliser leur document unique et ainsi entamer facilement une démarche structurée. Sur la base de six risques principaux identifiés et un plan d'action facile à déployer, ce service en ligne leur permet de faire leurs premiers pas en prévention. Dès lors, chacun se voit proposer une sélection de documents essentiels et d'affiches à télécharger, disponibles par métier (carreleur, électricien, maçon, terrassier, etc.), pour organiser son entreprise, préparer ou réaliser son chantier. Plus l'entreprise sera mature, plus elle pourra évoluer vers l'outil exhaustif de preventionbtp.fr appelé monDOCunique. Ce nouveau site a été mis en ligne début 2018.



... PréventionBTP en Direct, un service en ligne qui propose une assistance à distance (voir p. 47). Le principe ? Fournir aux professionnels une base de connaissances de près de 500 questions/réponses autour des grands thèmes de prévention les plus plébiscitées par les entreprises ainsi que la possibilité d'échanger avec une équipe de 17 experts OPPBTP par chat ou par téléphone. Dès lors, le parcours prévention d'une entreprise pourra commencer en ligne pour se poursuivre sur le terrain par une visite d'un conseiller en prévention. Ce nouveau service est disponible sur www.preventionbtpendirect.fr. Pour compléter ce dispositif, l'application mobile Prév'App Chantier, expérimentée sur tablette en 2016, est disponible sur smartphone en 2017. Elles peuvent ainsi suivre la gestion et l'animation de la prévention sur leur chantier à l'instant T. ...

20 %

DES CONNEXIONS
AU SITE PREVENTIONBTP.FR S'EFFECTUENT DEPUIS UN SMARTPHONE OU UNE TABLETTE.

ZOOM SUR...

Rcup : des semelles qui veillent sur la santé des travailleurs

► Rester en veille et analyser les innovations au service de la prévention sont des objectifs de l'OPPBTP. Sur le sujet des TMS et de l'organisation de chantier, l'OPPBTP échange avec la start-up Rcup qui a mis au point une semelle morphologique, connectée et capable de capter les constantes physiques des usagers. Celle-ci mesure ainsi leurs efforts en temps réel et les sensibilise aux ports de charge. Réalisée sur mesure à partir de l'empreinte des pieds, la semelle Rcup est équipée de 2 304 capteurs

qui alertent les travailleurs sur leur smartphone en cas de mauvaises postures. Ils peuvent ainsi améliorer immédiatement leurs gestes, avec un effet bénéfique sur le moyen et long terme. « Parce qu'elle apporte plus de confort et de sécurité aux professionnels du BTP, notre semelle est une innovation. L'OPPBTP multiplie les échanges avec nous pour apprécier les bénéfices de notre solution et pourquoi pas, un jour, promouvoir le test sur les chantiers auprès des entreprises », explique Frédéric Lassara, fondateur de Rcup.



PréventionBTP en Direct : l'expertise en ligne avec les professionnels

► Au cours de l'année 2017, l'OPPBTP a mobilisé toute son énergie pour moderniser le secteur de la prévention dans le BTP. Objectif : créer la première agence en ligne capable de répondre immédiatement à toutes les questions des professionnels, principalement les TPE et PME, via une base de connaissances de plus de 500 réponses à des questions de prévention, un chat et un numéro de téléphone dédié. Concrètement, une équipe de 17 experts en prévention répartis dans toute la France se relayent pour répondre

aux entreprises et contribuent à enrichir la base de connaissance. Les professionnels peuvent également échanger avec eux par chat ou par téléphone. Quand l'humain et le digital unissent leurs forces, le résultat s'annonce riche en progrès sur les chantiers ! Ce nouveau service est disponible depuis le 5 février 2018. L'amiante, le plomb, le document unique, les EPI, les matériels et les engins, la santé et les conditions de travail ainsi que les aides financières sont les thématiques phares de l'agence en ligne.

5,6

MILLIONS DE PAGES
CONSULTÉES SUR
PREVENTIONBTP.FR EN 2017.



« Nous nous sommes rapprochés de spécialistes linguistes lors de la conception de la base de connaissance pour que la recherche soit la plus intuitive et la plus proche du langage des utilisateurs. L'ensemble des informations a ainsi fait l'objet d'une rédaction. Une autre clé de réussite de nos services est la mobilité, les premiers tests montrent que plus de 50% des utilisations de PréventionBTP en Direct se font via smartphone. »

STÉPHANIE BIGEON-BIENVENU, directrice de la communication et du digital OPPBTP



« En développant ce nouveau service, l'OPPBTP souhaite que chacun puisse se former et mettre à jour ses connaissances à son rythme, que ce soit sur chantier ou au bureau. D-clic Prévention est un outil qui rend la prévention plus accessible et plus simple à mettre en œuvre au quotidien. »

MARIE-CHRISTINE GUILLAUME,
directrice des Services et Prestations OPPBTP

... Enfin, avec son nouveau service d'e-learning D-Clic Prévention (voir p. 48), l'OPPBTP entend permettre aux opérateurs et encadrants, de renforcer leurs connaissances en prévention quand ils le souhaitent.

Rester Open

Convaincu qu'il faut aller plus loin et préparer le préventeur de demain, l'OPPBTP mène une réflexion continue et des contacts réguliers avec des start-up telles que Rcup (voir p. 46), CAD.42 pour rendre les EPI intelligents, ou encore Immersive Factory pour sensibiliser aux risques grâce à la réalité virtuelle, etc. Ces jeunes entreprises, contribuent, par leur créativité et leurs idées novatrices, à améliorer les conditions de travail des professionnels du BTP sur les chantiers. L'OPPBTP organise régulièrement des rencontres et des tables rondes avec ces nouveaux acteurs pour être au fait et accompagner l'innovation.

À l'heure où les barrières entre *off line* et *online* disparaissent, l'OPPBTP déploie une véritable démarche de communication multicanale. À l'occasion du mondial du BTP BATIMAT, l'Organisme a su créer l'événement : e-mailing, newsletter spéciale pour les 47 000 abonnés, *live* sur Facebook, 12 quotidiennes sur YouTube avec plus de 12 000 vues, etc. Un rendez-vous pour lequel l'OPPBTP a proposé des expériences pour promouvoir la prévention de façon ludique et pédagogique. ■



« De plus en plus, les chantiers progressent grâce aux outils numériques, à la robotisation, aux tablettes et à l'informatique embarquée. L'OPPBTP doit ainsi veiller à inscrire la prévention dans cette dynamique. »

CHRISTOPHE ROUGEOT,
dirigeant de l'entreprise Rougeot TP

ZOOM SUR...



D-clic Prévention : sensibiliser et former

► D-clic Prévention, une collection de 13 modules d'e-learning gratuits qui permet aux professionnels d'acquérir ou de réviser les essentiels en prévention. D'une durée de 15 minutes, ils sont disponibles dans l'espace Formation du site preventionbtp.fr. Parmi les thèmes emblématiques : le management et la culture prévention, la préparation et l'organisation de chantier sécurité, la mise en œuvre de mesures sécurité ou encore le port du harnais et les systèmes d'arrêt de chute. Consultables en ligne ou téléchargeables sur tablette ou smartphone, ils peuvent être visualisés de manière individuelle, mais également servir d'outils pour des animations collectives en salle. Dynamique et interactif, chaque module présente un thème en lien avec la culture prévention ou la sécurité, et se compose : de vidéos de situations réelles filmées sur chantier, d'explications et démonstrations de préventeurs et spécialistes métier et d'un quiz interactif. Des contenus complémentaires (fiches pratiques, mementos, affiches, articles, etc.) sont téléchargeables à la fin de chaque session. Avec 5 403 téléchargements et 41 102 pages vues depuis son ouverture, le succès auprès des utilisateurs est au rendez-vous.

REGARDS SUR

7 ans

DE PROGRÈS EN PRÉVENTION

TRAVAILLER ENSEMBLE



FRANK SERRA
Secrétaire général de FO Construction

« Le BTP est en constante mutation. Il faut donc améliorer le dialogue social

entre les salariés et les employeurs, le faire perdurer, et favoriser également une meilleure coordination entre les Services de santé au travail, l'OPPBTP, la Carsat, etc. Il reste encore beaucoup à faire. Mais commençons d'abord par expliquer à tous l'importance de ce vieil adage "Réfléchir avant d'agir" ! Enfin, je pense que la Direccte et la Carsat ont un rôle à jouer pour contrôler davantage la façon dont les aides sont utilisées dans nos entreprises. »



PATRICK DEL GRANDE
Président de BATI-MAT-TP CFTC

« Pour promouvoir la prévention, il faut avant tout convaincre les salariés qui travaillent dans notre secteur d'activité. »



SERGE PLÉCHOT
Secrétaire général de la FNSCBA-CGT

« La prévention des risques doit être partagée par tout le monde. L'employeur cotise à un organisme, le salarié

est formé, mais si tous ensemble, au travers de discussions, de plans de travail, de formation et d'information, nous prenons ce sujet à bras-le-corps, je pense que les conditions de travail sur nos chantiers vont s'améliorer. »



JACQUES PETEY
Président de la Fédération des SCOP du BTP (2017)

« Ce serait une bonne chose que la norme RSE soit intégrée dans le Code des marchés

publics. Cette norme ISO 26 000 est capitale puisqu'elle tient compte de la prévention et de la sécurité. Ainsi, les entreprises qui ne seraient pas labellisées ne pourraient pas répondre aux appels d'offres, ce qui les obligerait à respecter leurs responsabilités dans tous les sens du terme, qu'elles soient fiscales, environnementales et sociales, dont la prévention et la sécurité constituent une part importante. »



GÉRARD DUEZ
Président de la CFE-CGC BTP

« Les leviers pour progresser en prévention sont d'ordre technique en faisant concorder recherche et développement

avec les besoins des entreprises ; et d'ordre politique, en obligeant les donneurs d'ordres à prendre davantage en considération la prévention. »



SOUTENIR

Des compétences valorisées, une organisation fluidifiée, des systèmes de management et d'information efficaces, une communication pertinente, etc. Autant d'ingrédients qui ont contribué à placer l'OPPBTP dans une démarche d'amélioration continue tout au long de l'année 2017. Pour aller vers toujours plus d'agilité et de performance au service de la prévention, des professionnels du BTP et des entreprises, l'Organisme a encouragé une dynamique positive, favorisée par l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs.

Les six principes d'action



FAITS MARQUANTS 2017

#RESSOURCES HUMAINES

Pour mieux servir les entreprises, l'OPPBTP a intégré 24 nouveaux collaborateurs et annoncé 12 mobilités internes et 33 promotions.

#FORMATION

1 400 jours de formation ont été dispensés auprès des collaborateurs de l'OPPBTP, soit une moyenne de 4 jours par salarié.

#70 ANS

À l'occasion des 70 ans, les collaborateurs se sont investis pour fédérer les entreprises et valoriser les progrès réalisés en prévention. L'ambition : préparer l'avenir et pérenniser les actions !

#RELATION CLIENTS

L'OPPBTP a fait évoluer son outil de gestion de la relation clients, CRM Dynamics 365, qui intègre désormais un référentiel des entreprises et des actions opérées sur le terrain et en ligne.

#INTRANET

L'intranet H'OPP favorise le travail collaboratif. Il compte désormais 100 espaces de travail collaboratifs qui permettent de partager des documents et d'échanger sur des projets communs.



UNE DYNAMIQUE EFFICACE ET VIVANTE



L'OPPBTB a mis à profit l'année 2017 pour continuer à déployer les ressources humaines et les moyens techniques qui lui permettront de mener à bien son plan stratégique et de répondre aux besoins des entreprises. Plus agile, compétent et toujours en mouvement, l'Organisme a ainsi renforcé son efficacité interne et suscité l'engagement des équipes. Avec un objectif : insuffler une dynamique de performance au service des entreprises.

Des compétences alignées sur les besoins

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), est l'un des ingrédients que l'OPPBTB a mis en place cette année pour mieux anticiper et gérer ses besoins en compétences. Grâce à la GPEC, à terme, les collaborateurs développeront leurs compétences ; tandis que les managers parviendront plus rapidement à identifier leurs besoins de renfort de compétence afin d'atteindre leurs objectifs. En 2017, la GPEC a été déployée dans toutes les agences et directions.

Une formation 100 % OPPBTB pour 100 % des collaborateurs

Cette année, l'ensemble des collaborateurs de l'Organisme a été formé à la démarche Prévention et Performance. Une première à l'OPPBTB ! Cette session s'est articulée en deux temps : un module e-learning conçu par des collaborateurs de l'Organisme et une formation en présentiel dispensée par trois collaborateurs. Une formation 100 %



RSE : TOP DÉPART POUR L'OPPBTB

À l'occasion de sa convention du 13 décembre 2017, l'OPPBTB a présenté son plan d'action RSE. L'ensemble des initiatives intégrera les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes sur une base volontaire. Parmi les enjeux majeurs de la RSE, les conditions de travail et le bien-être au travail sont au cœur des priorités de la prévention pour l'OPPBTB. Dès 2018, une réflexion sera donc engagée sur ces différents sujets. Première action : le télétravail dès avril 2018.

OPPBTB qui a permis aux collaborateurs de s'approprier les messages clés, de partager un langage commun propre à la démarche et surtout d'intégrer l'approche positive de la prévention dans l'ensemble des pratiques. (voir p. 54).

Des collaborateurs bien équipés

Avec une volonté affichée de moderniser ses différents systèmes de management de l'activité et des relations avec les entreprises, l'OPPBTB s'est donné les moyens de ses ambitions. En 2017, l'Organisme a donc fait évoluer son outil de gestion de la relation client, CRM Dynamics 365, afin de faciliter le travail des collaborateurs au quotidien pour une meilleure connaissance de ses clients, tout en améliorant la qualité des données disponibles et apporter ainsi un meilleur service aux entreprises (voir encadré ci-contre).

En 2017, la Direction des ressources humaines s'est dotée d'un système d'information des Ressources ...

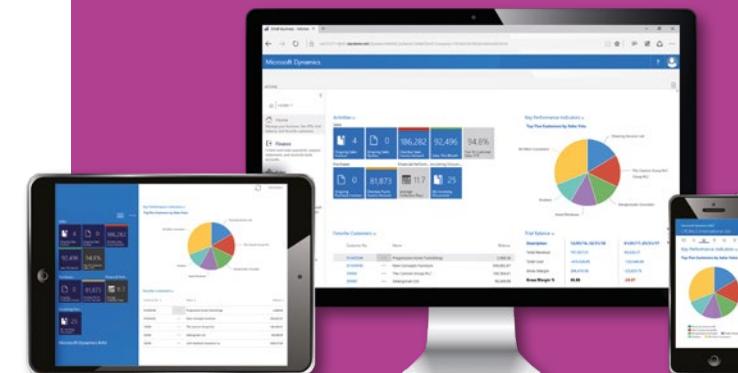


« Pour soutenir ses nombreux projets, l'Organisme a ouvert 40 postes et consolidé sa politique de recrutement. Nous nous sommes rapprochés d'une agence d'intérim, et nous avons développé notre marque employeur sur le réseau professionnel LinkedIn. Si nos équipes ont mené des actions de prospection au sein de notre réseau, elles ont systématiquement diffusé nos annonces sur Internet pour toucher des profils techniques et orientés terrain. Ce dynamisme a porté ses fruits : en 2017, l'OPPBTB a recruté 22 personnes en CDI, et deux personnes en apprentissage. »

CHRISTOPHE BARRÉ,
directeur des Ressources humaines OPPBTB

ZOOM SUR...

Mieux connaître pour mieux cibler



Créer une base de référence compilant toutes les informations des 240 000 entreprises adhérentes et synchronisable avec tous les systèmes d'information de l'OPPBTB : c'est le défi relevé en 2017 par l'Organisme avec un nouvel outil de gestion de la relation client.

► Mieux connaître les entreprises, c'est pouvoir mieux cibler les actions. De ce constat est née la volonté de l'OPPBTB de moderniser sa base de données actuelle. En 2017, l'OPPBTB a choisi la solution CRM Dynamics 365. Plus exhaustive, cette nouvelle version de la CRM est associée à un outil de gestion de la relation client qui se synchronise avec les nouveaux services proposés, tels que PréventionBTP en Direct. Quatre collaborateurs ont fait un travail minutieux pour nettoyer et transférer les données de l'ancien outil de CRM, qu'ils ont ensuite enrichies avec les informations récoltées dans le cadre de l'ouverture gratuite des données de l'INSEE « Open Data ».

UNE CARTE D'IDENTITÉ DES ENTREPRISES

Le nouvel outil permet désormais à l'OPPBTB d'avoir une carte d'identité complète de toutes les entreprises et un historique de toutes leurs demandes et attentes afin de mieux cibler les actions collectives ou individuelles pour les accompagner davantage en prévention. Accessible par l'ensemble des collaborateurs via les outils internes et externes, cette base de données est consultable sur smartphone, un vrai plus pour les conseillers sur le terrain qui ont besoin d'obtenir rapidement une information sur une entreprise. En plus d'améliorer la relation client, elle offre enfin la possibilité d'échanger des informations avec nos partenaires et de mieux cibler nos campagnes d'e-mailing communes.

... Humaines (SIRH). Cet outil apportera une simplification des *process* et permettra à chaque collaborateur de se connecter sur son espace où il retrouvera son plan de formation individualisé, les entretiens annuels d'objectifs et de compétences. Composé de plusieurs facettes, le SIRH permettra également la gestion du plan de formation de l'OPPBTP, des entretiens annuels, des entretiens de compétences. En 2017, le paramétrage de l'outil et une phase de tests en interne ont été réalisés pour une mise en place en 2018.

Soucieux de l'avis des collaborateurs sur la communication interne existante et l'utilisation de ses outils internes (newsletter, intranet, etc.), le service



305

COLLABORATEURS
CONSULTENT LE RÉSEAU
SOCIAL D'ENTREPRISE
TOUS LES MOIS.

communication a réalisé une enquête en 2017. Les enseignements ? Si la communication interne occupe une place importante pour les collaborateurs de l'OPPBTP, certains outils doivent évoluer pour favoriser la consommation des informations et développer davantage l'animation interne. Des nouveaux outils de communication feront leur apparition en 2018.

Depuis la refonte de l'intranet en 2016, les collaborateurs de l'OPPBTP se saisissent peu à peu d'un nouvel espace d'échange et d'un réseau social d'entreprise : Yammer. Désormais, tous peuvent relayer des moments forts de leur activité ou des bonnes pratiques.

ZOOM SUR...

Prévention et Performance : tous formés !

► Alors que « Prévention et Performance » fait valoir auprès des acteurs du secteur le retour sur investissement positif de la mise en place d'actions de prévention, l'OPPBTP a souhaité offrir à l'ensemble de ses collaborateurs un même niveau de connaissances notamment sur le fonctionnement économique d'une entreprise. Le but : les aider à s'approprier les principes de la démarche pour mieux les promouvoir auprès des entreprises. Pour ce faire, l'Organisme a fait appel à ses ressources internes pour élaborer un module d'e-learning sur le sujet à destination de ses salariés. En 2017, ils ont donc tous profité de cette formation, d'une durée d'une heure et demie, proposée sur la plateforme intranet. Elle a ensuite été suivie d'une animation en présentiel d'une journée, pendant laquelle trois collaborateurs OPPBTP et animateurs de la formation

sont rentrés plus en profondeur sur chacun des sujets abordés, en apportant des informations plus techniques et en favorisant les échanges avec les participants. En 2018, un questionnaire permettra d'évaluer l'impact de la formation, avant une restitution collective des résultats.



En 2017, l'outil a été particulièrement utilisé à l'occasion des 70 ans de progrès en prévention pour partager les photos des événements régionaux. Ce réseau social contribue au développement d'une culture d'entreprise commune.

Une qualité toujours au rendez-vous

En 2017, l'OPPBTP a renouvelé sa certification Afnor ISO 9001. Cette belle performance s'explique par la stratégie de management de la qualité en place. Depuis plusieurs années, l'OPPBTP utilise Opéra, un référentiel de procédures communs à toutes les directions, et déploie un principe d'audits internes pour faciliter et orienter l'amélioration continue. Douze d'entre eux ont été conduits et révèlent le développement d'une approche orientée vers l'efficacité des pratiques et d'un meilleur service client, plus en phase avec le quotidien des agences et des services. De plus, pour s'améliorer au quotidien, l'Organisme met à la disposition des collaborateurs, un canal permettant de remonter des propositions d'amélioration sur des pratiques internes. En 2017, 35 propositions ont été recensées, la quasi-totalité a été traitée. Pour inciter davantage à cette remontée d'informations, l'outil actuel sera remplacé en 2018 par l'outil OPP'TIMISONS. Plus ergonomique et plus convivial, il permettra aux collaborateurs de participer à l'amélioration continue plus facilement et plus rapidement. ■



« Pour parler de l'approche positive de la performance, il nous faut verbaliser les propos, mettre des mots sur des idées et savoir les exprimer. Cet effort doit nous faciliter la tâche lors de nos prochaines rencontres avec les entreprises. Le module d'e-learning "Prévention et Performance" doit concourir à l'émergence d'une vision partagée, consolider un socle de connaissances commun et enrichir nos compétences économiques. »

QUENTIN LESCIEUX, formateur de l'agence Midi-Pyrénées OPPBTP

ZOOM SUR...



Recruter pour l'avenir

► 2017 a été marquée par une belle reprise de l'activité dans le secteur du BTP. Pour anticiper les attentes des entreprises en matière de prévention, l'OPPBTP a lancé en 2017 une importante campagne de recrutement, soutenue par une page dédiée LinkedIn. En raison du développement de son activité, de nombreux départs à la retraite et du renforcement des équipes sur des projets spécifiques, l'OPPBTP souhaite étoffer ses équipes : plus de 40 postes sont ouverts pour rejoindre les collaborateurs de l'Organisme. Les recrutements permettront de renforcer les compétences des équipes sur le digital, de rejoindre l'équipe d'experts de la Direction technique pour les accompagner sur de nouveaux projets et de renforcer les équipes de conseillers et ingénieurs de prévention au sein des agences OPPBTP. La campagne de recrutement a également été soutenue par 12 promotions internes en 2017, marquant la volonté de l'OPPBTP de valoriser les compétences et le rôle de ses salariés.



De gauche à droite de bas en haut : Pierre-Gaël Loréal, CFDT - Paul Duphil, secrétaire général - Giovanni Verrecchia, vice-président - Frédéric Reynier, Président - Marie-Laurence Guillaume, DGT - Jean-Jacques Châtelain, Capab - Corinne Hubert, FNTP - Henri Coquemont, CFE-CGC - Jean-Marie Kerherno, SCOP-BTP - Jean-Michel Giffard, FFB - Carole Panozzo, FFB - Dominique Guimonet, CGT - Philippe Bourges, CNAM - Jean-Jacques Fleury, FFB - Alain Rébé, FO - Christian Baix, CGT - Alex Potocki, SCOP-BTP - Jean-Yves Tonnelier, FNTP - Patrick Loup, CFE-CGC

UNE GOUVERNANCE PARITAIRE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION



En tant qu'Organisme paritaire, l'OPPBTB bénéficie d'une gouvernance assurée par les organisations professionnelles et syndicales du bâtiment et des travaux publics. Si celle-ci lui garantit une bonne représentativité auprès des pouvoirs publics, sa nature paritaire permet, quant à elle, de faire progresser la culture prévention simultanément auprès des salariés et des chefs d'entreprise.



LE CONSEIL DU COMITÉ NATIONAL

Le Conseil du comité national fixe les orientations, le programme annuel et le budget conformément à la politique générale en matière de prévention et d'amélioration des conditions de travail définies par le ministère du Travail. Le Secrétaire général, un représentant du ministère du Travail, un représentant de la CNAM assistent aux délibérations du Conseil du comité national avec voix consultative.

CAPEB : titulaire : Jean-Jacques Chatelain/suppléant : José Faucheux
 FFB : titulaire : Jean-Jacques Fleury/suppléant : Jean-Michel Giffard
 FFB : titulaire : Frédéric Reynier/suppléante : Carole Panozzo
 SCOP BTP : titulaire : Jean-Marie Kerherno/suppléant : Alexandre Potocki
 FNTP Représentants des organisations syndicales des salariés : titulaire : Jean-Yves Tonnelier/suppléante : Corinne Hubert
 CFDT : titulaire : Giovanni Verrecchia/suppléant : Pierre-Gaël Loréal
 CFE-CGC : titulaire : Patrick Loup/suppléant : Henri Coquemont
 CFTC : titulaire : Patrick Del grande/suppléant : Jean-Michel Vaillendet
 CGT : titulaire : Dominique Guimonet/suppléant : Christian baix
 FO : titulaire : Alain Rebe/suppléant : Frank Serra



LES CONSEILS DES COMITÉS RÉGIONAUX

Onze conseils paritaires assurent un dialogue et des échanges permanents sur la prévention. Dotés d'un rôle consultatif, ils apportent leur soutien aux actions de l'Organisme. Tout comme le Conseil du comité national, les conseils de comité régionaux sont composés de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants), répartis entre fédérations d'employeurs (FFB, CAPEB, FNTP, SCOP BTP) et organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO). Le représentant opérationnel du comité régional, un représentant de la Carsat et un représentant de la Direccte siègent au Conseil des comités régionaux avec voix consultative.



LE COMITÉ DE DIRECTION

L'ensemble des services de l'OPPBTB est placé sous l'autorité du Secrétaire général, qui fixe et anime les progrès et actions de l'Organisme avec le Comité de Direction, en lien étroit avec tous les collaborateurs.

Paul Duphil
Secrétaire général
Dominique Leuxe
Médecin-Conseil national
Christophe Catheline
Direction des opérations
Patrick Richard
Direction technique
Stéphanie Bigeon-Bienvenu
Direction de la communication et du digital
Marie-Christine Guillaume
Direction des services et prestations
Pascal Montilly
Direction du développement
Virginie Renard
Direction de projet Horizon 2020
Marianne Le Sant
Direction administration et finances
Christophe Barre
Direction des ressources humaines
Jean-Luc Decouvelaere
Direction des systèmes d'information et organisation

LEXIQUE



AIPR

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

ANACT

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

APST

Association paritaire de santé au travail

BTP

Bâtiments et travaux publics

CAPEB

Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment

Carsat

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCCA-BTP

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP

CFA

Centre de formation des apprentis

CFDT

Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC

Confédération française de l'encadrement-CGC

CFTC

Confédération française des travailleurs chrétiens

CGT

Confédération générale du travail

CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CNAM

Caisse nationale de l'assurance maladie

CNATP

Chambre nationale de l'artisanat des travaux publics

CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

COCT

Conseil d'orientation des conditions de travail

CPC

Commissions professionnelles consultatives

CSFE

Chambre syndicale française de l'étanchéité

CSPS

Coordonnateur sécurité et de protection de la santé

DGT

Direction générale du travail

Direccte

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DUER

Document unique d'évaluation des risques

EGF BTP

Entreprises générales de France BTP

FFB

Fédération française du bâtiment

FFTB

Fédération française des tuiles et des briques

FIB

Fédération de l'industrie du béton

FNTF

Fédération nationale des travaux publics

FO

Force ouvrière

FRTF

Fédération régionale des travaux publics

IFTF

Institut de formation des travaux publics

INRS

Institut national de recherche et de sécurité

IPRP

Intervenant en prévention des risques professionnels

IRIS-ST

Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail

IRP

Instance de représentation du personnel

MSA

Mutualité sociale agricole

ORG TST-IE

Organisme des travaux sous tension sur les installations électriques

PMAI

Particules minérales allongées d'intérêt.

PME

Petites et moyennes entreprises

PPSPS

Plan particulier de sécurité et de protection de la santé

RSI

Régime social des indépendants

RTE

Réseau de transport d'électricité

SCOP

Société coopérative et participative

SFETH

Syndicat français des entreprises de travail en hauteur

SFMR

Syndicat français des métiers de la résine

SIST

Services interentreprises de santé au travail

SMA BTP

Société mutuelle d'assurance du BTP

SNBPE

Syndicat national du béton prêt à l'emploi

SPTF

Syndicat professionnel des terrassiers de France

SST

Service de santé au travail

TMS

Trouble musculo-squelettique

TP

Travaux publics

TPE

Très petite entreprise

UMGO

Union des maçons gros œuvre

USIRF

Union des syndicats de l'industrie routière française.

VLEP

Valeur limite d'exposition professionnelle

VRD

Voies et réseaux divers

www.preventionbtp.fr
www.oppbtp.com



Téléchargez la version numérique – www.rapport-activite2017.oppbtp.com

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général-Leclerc – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr